

FédéMAG

Le magazine de la Fédération des professionnels de santé libéraux du Centre-Val de Loire
N°5 – JUILLET 2020

Covid-19 : URPS et CPTS en 1^{ère} ligne



**Le bilan complet des actions menées
durant la crise sanitaire par les URPS,
les CPTS et les MSP du Centre-Val de Loire**

**Quelles leçons et quelles organisations
pour l'après Covid ?**

FÉDÉRATION
URPS
CENTRE - VAL DE LOIRE



« Unis face à la Covid-19 »



Chers Collègues,

Face à l'épidémie liée à la Covid-19, la Fédération des URPS Centre-Val de Loire a fait évoluer son organisation le temps de la crise sanitaire. Les missions liées à l'accompagnement à la mise en place des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et aux travaux thématiques ont ainsi laissé temporairement la place à l'accompagnement des professionnels de santé libéraux et des structures ambulatoires dans la gestion de la crise.

Concrètement, nous avons accompagné la réflexion portée au niveau régional sur l'organisation de filières de prise en charge spécifiques pour les patients suspects Covid ou Covid+ (sans oublier, bien entendu, les patients consultant pour d'autres motifs), sur les relations ville-hôpital (en particulier sur la question des sorties d'hospitalisation des patients Covid+) ou encore sur la question du suivi à domicile.

Nous avons été et restons également en première ligne pour assurer et coordonner l'approvisionnement des professionnels de santé en équipements de protection individuelle (masques, blouses, solution hydroalcoolique) au niveau régional.

Tout ce travail, qui a donné lieu à plusieurs communications auprès des professionnels de santé libéraux et des médias, fait l'objet de ce numéro spécial de Fédé Mag, dont l'ambition est également de tirer des leçons pour mieux répondre aux attentes et améliorer l'organisation de nos 10 professions.

Un grand merci à l'ensemble des élus de nos URPS et CPTS qui se sont investis dans la gestion de cette crise et qui, par leur réflexion, contribuent à assurer le mieux possible la prise en charge de nos patients dans chaque territoire de notre région : nos débats d'aujourd'hui déboucheront sur nos solutions pour demain.

Je remercie également les coordinateurs des CPTS en projet ou en fonctionnement qui n'ont pas compté leur temps, sur le terrain, pour accompagner les professionnels de santé dans la gestion de cette crise et qui ont, une nouvelle fois, montré que, sans eux, les CPTS ne seraient pas.

Remerciements également à l'équipe administrative de l'URPS-ML qui, par son investissement au quotidien et encore plus dans la gestion de cette crise, montre toute son importance pour organiser, coordonner et gérer au mieux la dynamique régionale engagée auprès des professionnels de santé libéraux.

Enfin et surtout merci à vous tous, professionnels de santé de l'ambulatoire, qui, par votre dévouement au quotidien et pendant cette crise, permettez d'assurer la bonne santé de la population : continuez à prendre soin de vous pour continuer à prendre soin de vos patients !

Dr Raphaël ROGÉZ,

Président de la Fédération des URPS Centre-Val de Loire

PAGE 2 : Éditorial

PAGES 3 ET 4 :

Covid-19, l'art de faire feu de tout bois grâce aux initiatives de terrain...

PAGES 4 ET 5 :

Quelles leçons et quelles organisations pour l'après Covid ?

PAGES 6 À 15 :

Les 10 URPS face à l'épidémie de Covid

PAGE 16 :

Les MSP : flexibilité, inventivité et coordination face à la Covid-19

PAGES 17 À 38 :

Les CPTS, une mobilisation et une coordination exemplaires face à la Covid-19

PAGES 39 ET 40 :

La crise de la Covid-19, un accélérateur de coopération entre CPTS

FédéMAG – Le magazine de la Fédération des professionnels de santé libéraux du Centre-Val de Loire

JUILLET 2020 – N°5 – N° ISSN 2264-6108

Directeur de la publication et de la rédaction :

Raphaël ROGÉZ – **Rédacteur en chef :** Jacques HUGUENIN

– **Comité de lecture et rédaction :**

Emmanuel VANNIER, Mylène ROUZAUD-CORNABAS,

Bureau de la Fédération des URPS,

membres des conseils d'administration des CPTS

de la région, coordinatrices-coordonateurs des

CPTS : Angélique BOUCHER, Ludvine BRÉGEON,

Laila CHATOUI, Marine COUSSET, Gisèle GRAVIER,

Hélène HENRY-FERRIC, Quentin HEULINE, Aude

LELOUP, Blandine LENAIN, Pauline LEPEUVE,

Aurélie LETERTRE-MONNIER, Sylvie MATHIAUD,

Marie MILLET, Xavier PASCAL, Hélaine PICARD,

Marion SEIBERT, Sandie TAVERNIER, et Thibault

ROUSSELOT, coordinateur de la FMPS Centre-Val de

Loire – **Réalisation :** atelier graphique J-L Fouchez

– **Impression :** Corbet

Fédération URPS Centre-Val de Loire

122 bis rue du fbg St-Jean, 45000 Orléans

Tél. : 02 38 22 07 07

Mail : contact@fedeurps-centre.org

L'art de faire feu de tout bois grâce aux initiatives du terrain...

Dès le début mars, la Fédération des URPS, la Fédération des Maisons et Pôles de Santé, ainsi que toutes les CPTS déjà opérationnelles ou en cours de création du Centre-Val de Loire, se sont mobilisées et coordonnées pour aider les professionnels de santé libéraux à se protéger, à fournir la réponse adéquate aux demandes de patients potentiellement infectés par le virus et à poursuivre la prise en charge de leurs patients non Covid.



Les locaux de la Fédération des URPS provisoirement transformés en entrepôt de matériel de protection...

Des messages d'informations et de conseils, régulièrement mis à jour et complétés, recensant les actions des 10 URPS et des CPTS, ont ainsi, dès le début de l'épidémie, été adressés par la Fédération des URPS à l'ensemble des professionnels de santé libéraux.

Des appels aux dons de matériels de protection (masques, solution hydroalcoolique, gants, etc.) pour les professionnels de santé libéraux ont également été lancés auprès des entreprises, des particuliers et des institutions, grâce à des communiqués envoyés à plusieurs reprises à tous les médias de la région. Ces appels, largement relayés par la presse écrite et audio-visuelle, ont notamment permis de récupérer

et de redistribuer des milliers de masques et autres équipements de protection.

Des réunions de concertation entre les représentants des CPTS et des 10 URPS constituant la Fédération des URPS ont par ailleurs eu lieu chaque semaine pour leur permettre d'échanger et de coordonner leurs actions au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie.

Sur le terrain, si les équipes hospitalières ont fait et font toujours un travail remarquable pour lutter contre la Covid-19, ce fut et c'est encore pleinement le cas des équipes de soins ambulatoires. A titre d'exemple, les médecins libéraux, notamment les généralistes, se sont organisés pour continuer à recevoir leurs patients non

Covid-19 en toute sécurité, en leur proposant en premier lieu une téléconsultation (en vidéo ou par téléphone), en les recevant dans leur cabinet médical, si nécessaire, et en se déplaçant à domicile ou en EHPAD pour examiner les patients les plus fragiles.

De même, les infirmières libérales et les pharmaciens d'officine ont assuré et continuent à assurer ces missions essentielles que sont le suivi à domicile de patients Covid-19 ayant été hospitalisés et la prise en charge de tout patient à l'issue du déconfinement. Les infirmières et les infirmiers libéraux se sont aussi mobilisés durant la phase de déconfinement en venant aider les laboratoires de biologie médicale pour assurer les prélèvements, en sécurité et en proximité.

Toutes les CPTS opérationnelles de la région et celles en cours de création ont montré leur plus-value en matière d'organisation des soins sur un territoire, en contribuant à la structuration des parcours de soins des patients suspects ou Covid+, en lien avec les centres hospitaliers. Elles ont facilité la formation et l'information des professionnels de santé, des médias et du grand public, fluidifié les approvisionnements en matériel essentiel pour la protection et l'activité des professionnels de santé, permis la continuité des soins, contribué à organiser les sorties d'hospitalisation de patients Covid+ et activement participé au dépistage en sortie de confinement. Les CPTS ont donc confirmé qu'elles sont un maillon essentiel et indispensable de la chaîne de solidarité mise en place durant la crise de la Covid-19 et du bon fonctionnement du système de santé français.

Deux modes d'organisation pour prendre en charge de manière optimale et sécurisée les patients suspectés Covid ou testés Covid+ ont été mis en place, parfois de manière complémentaire, par les CPTS, avec l'appui de la Fédération des URPS :

- Une organisation et une coordination des cabinets médicaux et structures de soins (type MSP) pour la prise en charge de tous les patients suspects Covid avec ou sans médecin traitant. Ces organisations ont pris la forme de circuits de prise en charge dédiés et d'une communication entre structures pour anticiper ou pallier les difficultés de prise en charge sur un territoire (médecins malades, confinés, etc.).
- La création de centres de prise en charge des patients suspects Covid, pour la majorité extérieurs aux structures de soins existantes. L'ouverture de ces centres a été progressive sur la région et fonction des besoins de chaque territoire et de la stratégie choisie par les CPTS.



La salle de réunion de l'URPS-ML devenue atelier de découpe !

Quel que soit le mode d'organisation choisi par les professionnels de santé de l'ambulatoire, ces réorganisations et ces structures ont permis de :

- Freiner la propagation du virus avec une prise en charge adaptée et sécurisée en évitant un engorgement des urgences et des services hospitaliers ;

Quelles leçons et que

En cette sortie de crise et à l'occasion d
de santé de l'ambulatoire souhaitent f





- Rassurer les patients en fournissant une réponse rapide et en communiquant de manière régulière sur les modalités de prise en charge sur leur territoire ;
- Coordonner les niveaux de prise en charge en communiquant régulièrement auprès des partenaires et en initiant une réflexion concertée avec les établissements

hospitaliers, les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC), les structures HAD, les EHPAD et les services d'aide et de soins à domicile (SSIAD et SAAD) sur la graduation des soins.

En résumé, en ce temps de crise sanitaire les professionnels de santé libéraux ont été force de propositions et ont su s'organiser pour orienter, rassurer, repenser et transformer les organisations de soins afin de freiner la propagation de ce virus, mais également garantir l'accès et la qualité des soins de manière générale.

Les CPTS et les MSP se sont avérées être la plaque tournante de l'organisation de l'offre de soins ambulatoire sur chacun des territoires de la région en assurant une mission de gestion de crise sanitaire dépassant le strict cadre des missions prévues dans leur projet de santé initial et l'Accord conventionnel interprofessionnel (ACI). Elles ont donc été amenées à engager un investissement très important, en ressources humaines ou matérielles.

L'ARS a d'ailleurs accepté d'accorder un financement exceptionnel aux CPTS en fonctionnement et en projet destiné à couvrir tant les dépenses déjà réalisées en matériel et en temps humain que les investissements à venir pour gérer la crise sanitaire.

Quelles organisations pour l'après-Covid ?

En des réflexions engagées dans le cadre du Ségur de la Santé, les professionnels ont fait passer plusieurs messages-clés.



- **Faire confiance** aux professionnels de santé et aux territoires pour être à l'initiative et mener les actions nécessaires à la bonne organisation des soins ambulatoires et des parcours ;
- **Leur laisser l'autonomie et leur donner les ressources suffisantes** pour s'organiser et ce, dans un cadre souple ;
- **Pérenniser les expérimentations** ayant fait leurs preuves dans les territoires sans chercher à plaquer un modèle unique ;
- **Accompagner les réorganisations en cours dans le monde ambulatoire et entre les différents secteurs**, notamment sur les chantiers suivants :
 - L'organisation de la réponse aux demandes de soins non-programmés dans l'ensemble des professions concernées et en lien avec les services d'urgences dans le cadre de la mise en place du SAS, en s'assurant d'une gouvernance partagée ;
 - La coordination pluriprofessionnelle par la reconnaissance et la valorisation du temps et des espaces de coordination (ex : équipes de soins primaires, CPTS) et par la mise à disposition d'outils numériques sécurisés, interopérables et construits au travers des besoins du terrain ;
 - La coopération entre les secteurs ambulatoire, hospitalier, médico-social et social en confortant l'existant (lettre de liaison, dispositif d'appui à la coordination, etc.) et en incitant à plus de transversalité ;
 - Le déploiement de la télémédecine dans toutes les professions par un réel soutien technique et financier.
- **Simplifier et rendre plus efficace** la gouvernance territoriale et régionale en limitant les instances et en adoptant une démarche davantage ascendante et compréhensive dans le pilotage des politiques publiques.

L'URPS Biologistes



L'URPS des biologistes a été très sollicitée pendant cette pandémie par l'ARS et l'Assurance maladie.

En tout premier lieu, il a fallu régler, rapidement, le problème de l'approvisionnement des masques FFP1 et FFP2 pour les biologistes et les personnels des laboratoires, puisque nous ne figurions pas sur la liste des professionnels de santé pouvant s'en procurer auprès des pharmaciens. Un comble ! Après force mails et appels téléphoniques, nous avons pu être approvisionnés directement par l'ARS à partir

d'anciens stocks. L'URPS-ML est venue à notre secours, avec efficacité, pour l'approvisionnement en solution hydroalcoolique (SHA).

Il a fallu gérer les tests RT-PCR SARS-CoV-2, les prélèvements et l'examen en lui-même, avec le délai de 24 heures imposé par la réglementation et les difficultés d'approvisionnement en matériels, réactifs et équipements de protection individuels (EPI).

Nous avons été entendus par l'ARS lorsque nous avons demandé que ce soit le laboratoire ayant passé une convention avec un EHPAD qui soit appelé, en priorité, à gérer les contrôles des personnels et des résidents. Il y a bien eu quelques loupés, mais les laboratoires de proximité sont très souvent intervenus dans les EHPAD dont ils assurent habituellement la biologie.

En revanche, aucune réponse à notre demande d'aide financière pour l'installation de panneaux de plexiglass dans nos accueils afin d'assurer la protection de nos personnels, ni pour l'indemnisation de nos frais de logistique pour tester les personnels des EHPAD à distance de nos laboratoires.

Enfin, nous avons travaillé de concert avec l'ARS pour faciliter l'ouverture de centres de dépistage dédiés et de centres « drive » en limitant les contraintes administratives.

Il faut également remercier tous les biologistes qui nous ont aidé, dans chaque département, à assurer la logistique d'approvisionnement en masques et en SHA des confrères de leur secteur.

Les échanges entre professionnels de santé ont par ailleurs été réguliers grâce à la Fédération des URPS qui a associé les CPTS à des visioconférences hebdomadaires. Cela nous a permis de faire un point régulier sur nos difficultés et notre vécu, par profession et par territoire. Un financement complémentaire a été attribué par les ARS aux CPTS, qui se sont fortement mobilisées pendant la crise sanitaire pour accueillir les patients supposés infectés et pour approvisionner les professionnels de santé en EPI.

Il faut espérer que des enseignements seront tirés de cette pandémie quant à l'efficacité des organisations à mettre en place, en mobilisant toutes les ressources disponibles en ville de façon à limiter les hospitalisations.

Les biologistes font la démonstration de leur efficacité en réalisant les deux-tiers des tests RT-PCR dans les délais réglementaires et en renseignant quotidiennement la plateforme SI-DEP sur laquelle tous les résultats sont basculés.

Beaucoup se sont équipés dans des délais très courts. Ils se sont réorganisés pour prélever en « drives » et en centres de dépistage dédiés. Ils se sont largement investis aux côtés des médecins et des infirmières dans des coopérations qui ont permis de répondre aux engagements pris au niveau ministériel.

Espérons que nous en serons remerciés au sortir de la crise !



FRANCIS GUINARD,

Président de l'URPS Biologistes Centre-Val de Loire



ADRESSE : Le MASSENA - 122 bis rue du faubourg Saint-Jean - 45000 ORLEANS - TÉL. : 02 48 65 88 88

MAIL : contact@urpsbiolocentre.com

L'URPS Chirurgiens-Dentistes

Le confinement est intervenu le 17 mars. Il est très vite apparu comme évident que notre profession devait s'organiser afin de prendre en charge les urgences dentaires sur notre région. Les rôles ont rapidement été distribués : aux conseils départementaux de l'Ordre l'organisation d'une permanence des soins, à l'URPS la mission de faire en sorte que les praticiens mobilisés le soient en sécurité.

Votre URPS a alors mobilisé ses élus, mais surtout ce dont nous disposons, notre budget. C'est ainsi la moitié de notre

dotation annuelle qui a été fléchée vers l'achat de nos très chers équipements de protection individuels (EPI).

Nous avons ainsi fait en sorte que l'ensemble des praticiens mobilisés par les conseils départementaux puissent recevoir au plus vite les EPI dont ils avaient besoin, alors que ces équipements manquaient partout.

Dès le 19 mars, nous avons repéré la possibilité qui existait de fabriquer des visières par l'entremise d'imprimantes 3 D. Dans l'Indre, un Fablab, Le Labomotive, a, dès le 21 mars, élaboré un premier prototype. Un réseau actif et motivé s'est ensuite mis en place afin de fournir, dans un premier temps, 300 visières qui furent distribuées dans toute la région, puis 1 200 autres qui furent dispatchées, sans oublier le millier de visières offertes aux infirmières, aux kinésithérapeutes et aux médecins de la région.

Saluons également le réseau de nos CPTS, qui se sont affirmées, en cette occasion, comme des outils merveilleux et indispensables. Le réseau des CPTS nous a permis de disposer de points départementaux de distribution et d'échange ; les chirurgiens-dentistes ont ainsi pu donner plusieurs milliers de masques chirurgicaux aux infirmières dans le besoin. Idem pour les gants.

Via ce réseau d'échange, les chirurgiens-dentistes ont pu se voir dotés des indispensables masques FFP2 et stocks de gel hydroalcoolique, introuvables en dehors du réseau de la solidarité interprofessionnelle.

Les CPTS, conçues pour organiser les soins à nos patients en transversalité, nous permettent de nous organiser entre nous et de partager nos expériences. C'est une leçon et un bénéfice qu'il ne faudra pas oublier, le territoire répondant au manquement des institutions...

« Il est toujours plus facile d'inventer ou de proclamer des principes généraux que de les appliquer », disait Winston Churchill. Dans ces circonstances exceptionnelles et dramatiques, ce sont bien des principes de générosité et de solidarité qui ont prévalu. C'est l'application concrète et efficace de ces principes généraux que nous tenons à saluer ici et pour laquelle nous tenons à remercier tous les dentistes de la région, ainsi que l'ensemble des professionnels de santé avec lesquels nous avons partagé nos peines, nos petites victoires et nos grands moments de solidarité.



BRUNO MEYMANDI - NEJAD,

Président de l'URPS Chirurgiens-Dentistes Centre-Val de Loire

Avec la complicité rédactionnelle de **MICHEL DUMAY**, du syndicat CDF 45



L'URPS Infirmiers

Durant la crise de la Covid-19, l'URPS Infirmiers a agi pour aider la profession à s'organiser à l'échelle d'un territoire pour :

- Maintenir au maximum les patients que l'on pouvait maintenir à domicile dans le cadre du confinement ;
- Mettre en place un processus de prise en charge de ces patients en conformité avec toute la sécurité possible et toutes les précautions à prendre ;
- Éviter l'engorgement de la file active des urgences ;
- Fournir un renfort en EPAHD.



Avec quels moyens ?

- En mutualisant des moyens entre cabinets existants à l'échelle des bassins de vie : groupe WhatsApp ; gestion du matériel (mutualisation des dons) ; gestion des tournées (prise en charge des patients COVID en fin de tournée et, si nécessaire, organisation d'une équipe d'infirmières COVID en cas de difficultés à les prendre en charge : charge de travail trop lourde, surcroît de travail, IDEL contaminé...) ; et mutualisation de la patientèle pour les mêmes raisons.
- En modifiant les offres de soins sur INZEECARE (compléter si offre de soins : téléconsultation, télé-suivi, suivi de patients COVID).
- En diffusant une newsletter d'informations pratiques.
- En mettant à jour régulièrement le site Internet de l'URPS.

Nos difficultés ont été le manque de matériel, comme tous les professionnels de santé, en particulier de masques FFP2 (pour les soins de proximité), de visières (pour les prélèvements sanguins, les pansements, les soins de bouche...), de surblouses, etc.

ISABELLE MORIN,

Présidente de l'URPS Infirmiers Centre-Val de Loire



ADRESSE: Le Galaxie – Entrée AB – Rue des Châtaigniers. 45140 ORMES – **TÉL.:** 02 38 91 16 53

MAIL: urps.infirmiers@orange.fr

L'URPS Masseurs-Kinésithérapeutes

La kinésithérapie libérale, depuis le début du confinement, a été durement touchée, car les masseurs-kinésithérapeutes libéraux ont reçu recommandation du Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes de fermer leurs cabinets sans pour autant que ce soit une obligation administrative. La perte du chiffre d'affaire a été conséquente : entre 80 et 90 %. Seuls quelques soins urgents ont été assurés.

Les kinésithérapeutes ont été sollicités pour apporter un soutien logistique aux équipes Covid dans la confection de surblouses, la collecte et la distribution de masques chirurgicaux, etc. Cette participation des masseurs-kinésithérapeutes s'est réalisée au sein des CPTS, véritables lieux de regroupement des professionnels de santé au niveau local et niveau pertinent avec les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), pour avoir des résultats concrets quantifiables.

Un grand MERCI, donc, à toutes ces équipes qui ont pu, en un temps record, faire face à des demandes toujours plus pressantes.

La nature ayant horreur du vide, le législateur s'est empressé de faire voter une loi permettant aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux de pouvoir exercer leur métier sans la présence du patient dans le cabinet. Cette loi concédant le télésoin (la pratique de soins à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication) pour les kinésithérapeutes est parue au J.O. le 18 avril 2020. Elle permet d'organiser des séances de kinésithérapie à distance, en visio-conférence, avec des patients pour des pathologies diverses, telles que la traumatologie, la rhumatologie, la neurologie et les affections respiratoires, avec les mêmes cotations que celles prévues à la NGAP. La première séance ou le bilan se font obligatoirement en présentiel.

Pour les mineurs, la présence d'un parent majeur est nécessaire et, pour les patients en perte d'autonomie, l'assistance d'un aidant est requise. La facturation se fait en « soins particuliers exonérés » remboursés à 100 %, de préférence en tiers-payant. Cette possibilité de travailler en télésoin se poursuivra jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire prévue le 24 juillet 2020, mais il serait peut-être opportun de poursuivre cette expérience au-delà de cette date butoir ! Nos syndicats professionnels s'y attèlent...

Fédération des URPS, CPTS, télésoin, rencontres ville-hôpital : voici des réponses de partage d'information et de travail en équipe qui devront encore se développer au cours de ces prochaines années afin d'améliorer la pertinence de la médecine libérale. Le niveau territorial apparaît donc bel et bien comme le niveau approprié pour prendre des décisions rapides et efficaces, même en dehors de l'urgence !



PHILIPPE GOUET,
Président de l'URPS Masseurs-Kinésithérapeutes Centre-Val de Loire



L'URPS Médecins



Durant toute la crise sanitaire les médecins libéraux ont su s'organiser pour sécuriser les parcours de prise en charge de leurs patients et pour continuer à les recevoir, qu'il s'agisse de suspicions Covid, de Covid + ou de tout autre motif de consultation (soins non programmés, suivi de pathologies chroniques, etc.).

Cette prise en charge a été réalisée grâce à la mise en place d'une filière ou un circuit spécifique au sein du cabinet, à l'intérieur d'une MSP ou dans un centre Covid, en lien avec une organisation territoriale.

Les médecins ont par ailleurs eu massivement recours, certains d'entre eux pour la première fois de leur carrière, à la télé-médecine, en particulier à la téléconsultation et à la consultation téléphonique.

Le rôle de l'URPS-ML a été, durant toute cette période, d'accompagner les professionnels de santé et les CPTS dans leur réflexion pour faciliter en particulier l'accès aux soins de 1^{er} recours, par exemple la mise en place de centres Covid. Il a également consisté à faciliter la coordination des soins entre les professionnels de santé libéraux avec l'hôpital et le secteur médico-social, notamment pour organiser les sorties hospitalières.

L'URPS-ML a par ailleurs informé régulièrement les professionnels de santé sur les évolutions relatives aux modes de prise en charge des patients Covid, en diffusant au jour le jour les nouvelles recommandations du ministère de la Santé. Et à l'intention du grand public, elle a participé à la rédaction de messages, par exemple les circuits de prise en charge, via plusieurs communiqués de presse envoyés à l'ensemble des médias de la région.

L'URPS-ML s'est aussi fait le relai des professionnels de santé libéraux et indirectement des CPTS pour faire remonter auprès des tutelles (ARS, CPAM...) les besoins des territoires et contribuer ainsi à apporter des solutions concrètes aux professionnels de santé. Elle a également apporté son appui à l'ARS et à la CPAM dans le contact tracing et la prise en charge des clusters, notamment pour l'organisation du suivi médical pour les personnes isolées hors domicile.

Enfin, l'URPS-ML a aidé les professionnels de santé à s'équiper en matériel de protection individuelle (masques, blouses...) en soutien des CPTS. Pour l'occasion, pendant plusieurs semaines, ses locaux ont été transformés en centre de tri et de dispatching des dons reçus d'entreprises et de particuliers en EPI, ainsi qu'en atelier de découpe et de confection de vêtements de protection anti-Covid !

DR RAPHAËL ROGEZ,

Président de l'URPS Médecins Centre-Val de Loire



ADRESSE : Le MASSENA - 122 bis rue du faubourg Saint-Jean - 45000 ORLEANS – **TÉL. :** 02.38.22.07.07

MAIL : contact@urpsml-centre.org – **SITE :** www.urpsml-centre.org

L'URPS Orthophonistes

Vendredi 13 mars : le couperet est tombé. La crise sanitaire majeure que traverse le pays oblige les professionnels de santé à réduire, voire, pour certains, à cesser totalement leur activité. La très grande majorité des orthophonistes libéraux décide de suivre la recommandation de fermeture des cabinets, d'autant plus qu'aucune dotation de masques n'est prévue pour notre profession, et ce, pendant toute la période de confinement, voire au-delà.

Ainsi, un grand nombre d'orthophonistes se retrouve en confinement obligé, avec ou sans garde d'enfants, reconvertis pour beaucoup en enseignants, en couturiers, en aidants de fortune, tandis que les syndicats s'allient, s'organisent et œuvrent au quotidien, sans relâche, pour gérer la situation, négocier et trouver des solutions palliatives au manque à gagner pour un grand nombre de professionnels de santé.

La Fédération Nationale des Orthophonistes obtient très rapidement l'autorisation pour les orthophonistes de pratiquer le télé-soin, ce qui permet de maintenir une petite partie des soins pour environ un quart des professionnels libéraux du territoire français. C'est peu. Mais comment se rendre disponible si l'on est accaparé par la gestion des enfants et de l'école à la maison ? La démographie majoritairement féminine des orthophonistes ne leur permet pas d'être présentes sur tous les fronts. Par ailleurs, beaucoup de nos collègues se sont heurtés à des freins techniques (faible débit de connexion, manque d'équipement, de formation ou de disponibilité des patients...). Ajoutons que notre profession n'a pas du tout été préparée à cette subite alternative de pratique virtuelle, très éloignée de son fonctionnement habituel en présentiel, comportant beaucoup de manipulations, d'interactions, ainsi qu'une grande proximité avec le patient, quels que soient son âge et sa pathologie. Pourtant, il nous faudra sans doute évoluer à ce sujet au cours des mois à venir... Tout un apprentissage, tout un dilemme !

Dans chaque département de notre région, quelques orthophonistes déjà impliqués dans leur CPTS, ont proposé leur contribution au fonctionnement des centres Covid, qui ont fleuri ici et là, sur le territoire régional. Engagée au centre Covid de Blois, je peux témoigner, au nom de mes autres collègues impliqués, de la formidable solidarité déployée, du plaisir de rencontrer et de côtoyer les autres acteurs de santé du territoire, de l'envie de réaliser avec eux des projets interpros, lorsque la crise sera derrière nous, de cette incroyable aventure humaine ! En se démenant et en œuvrant ainsi quotidiennement, nos CPTS ont fait la preuve de leur utilité, leur efficacité, leur réactivité, face à la lourdeur et la lenteur administrative des instances qui nous gouvernent.

Les orthophonistes, à l'instar d'autres professionnels de santé, regrettent le manque de dialogue et de concertation avec l'ARS, ils et elles regrettent également le manque de considération et de reconnaissance, en l'absence d'aide à la dotation d'équipements de protection. Aussi notre profession devra-t-elle compter sur la solidarité des CPTS et se débrouiller par elle-même, alors que les niveaux de trésorerie sont au plus bas.

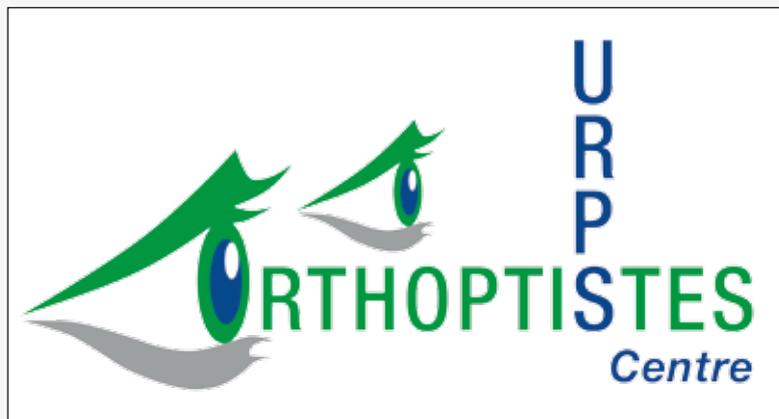
À toutes et tous les orthophonistes de la région Centre-Val de Loire, nous souhaitons une reprise du travail dans les meilleures conditions possibles. Restons solidaires et coordonnés. Bon courage !



VÉRONIQUE FAUVINET,
Présidente de l'URPS Orthophonistes Centre-Val de Loire



L'URPS Orthoptistes



Dès le début du confinement, l'URPS Orthoptistes a, pour des raisons sanitaires évidentes, demandé la fermeture administrative des cabinets orthoptiques de la région à l'Agence Régionale de Santé. Au sein de la Fédération des URPS, nous avons participé aux réunions de bureau hebdomadaires en visioconférence. Notre président, le Dr Raphaël Rogez, a porté les demandes de chaque URPS auprès de l'ARS. Nous avons pu ainsi bénéficier de dotations en masques et en gel hydroalcoolique.

Une infographie a par ailleurs été réalisée pour présenter les recommandations organisationnelles de nos cabinets et les précautions sanitaires à suivre lors de la reprise de l'activité. Cette infographie, qui résulte des réponses d'une quinzaine d'orthoptistes à une enquête régionale, a été diffusée à toutes les CPTS du Centre-Val de Loire.

Concernant l'organisation générale du cabinet orthoptique sont ainsi conseillés une plage horaire allongée pour la désinfection entre chaque patient, un aménagement du cabinet (fermeture des WC, ni jouets ni magazines, un siège sur deux) et une plage horaire dédiée pour les soins non programmés, soit déjà prévue, soit en élargissant les horaires du cabinet. La prise en charge des patients suspects Covid-19, quant à elle, doit majoritairement reposer sur des plages horaires définies (en fin de journée) ou sur la visite à domicile avec l'équipement de protection adéquat. Par ailleurs, la majorité des orthoptistes ayant répondu à l'enquête font ces préconisations sanitaires : usage de SHA, port du masque et de blouses ou surblouses, voire utilisation de lunettes ou d'une visière. Sont également recommandés l'aération régulière du cabinet, le port du masque pour les patients, la distanciation en salle d'attente et le lavage des mains.

Enfin, la télémédecine est rendue possible en orthoptie depuis le décret du 18 mai 2020, pour la rééducation d'une déficience visuelle, le traitement de l'amblyopie, du strabisme, des hétérophories et des déséquilibres binoculaires. Les leviers pour développer l'utilisation des outils de télémédecine seraient une aide financière et une formation pour le télébilan et la télééducation.

Cette crise sanitaire a mis en évidence, notamment pour notre profession de faible démographie, l'intérêt d'une cohésion forte entre professionnels de santé et l'importance pour les orthoptistes de rejoindre la CPTS de leur territoire.

Un grand merci, donc, à toutes les personnes qui œuvrent pour la bonne marche de notre Fédération, tout particulièrement en ces temps de crise sanitaire.



FRANÇOISE HARDY-BERCKMANS,
Présidente de l'URPS Orthoptistes Centre-Val de Loire



ADRESSE: Le MASSENA - 122 bis rue du faubourg Saint-Jean - 45000 ORLEANS

MAIL: orthoptistesctre@gmail.com

L'URPS Pédicures-Podologues

Prendre la présidence de l'URPS Pédicures-Podologues Centre-Val de Loire deux mois avant le début de cette crise Covid, c'était sauter à pieds joints dans les responsabilités fédérales au service des praticiens et dans la quintessence de l'interprofessionnalité.

Quand la Covid se répand et impose une distanciation sociale, les liens interprofessionnels se tissent plus serrés...

Quand l'ARS ne répond pas, l'organisation novatrice des URPS en Fédération est là...

Quand les professionnels n'arrivent pas à se fournir en matériel, les CPTS consolident leur existence...

Quand les podologues peuvent se sentir oubliés, le réseau de notre nouvelle équipe organise une distribution de kits de redémarrage pour les 507 podologues de la région (10 000 €) ...

Nous avons su, à tous les niveaux, cerner les priorités, trouver les ressources à notre disposition pour mettre en avant ce « travailler ensemble », au cœur du vivre ensemble.

Passé le choc du confinement et de la fermeture des cabinets, les « bons petits soldats », mais pas de première ligne, que nous sommes, ont voulu assurer la continuité des soins de nos patients qui peuvent l'être moins, en passant beaucoup de temps au téléphone à les conseiller. La politique première visant à les protéger a été mise à mal par la prolongation de cette situation et par souci d'éviter de surcharger les urgences hospitalières.

Les différents corps représentatifs des 507 podologues de la région ont collaboré en toute transversalité, ce qui a permis de :

- Gérer de manière efficiente notre exercice coordonné grâce à la Fédération des URPS ;
- Mettre en place des SUP (Structures d'Urgences Podologiques) par les conseils de l'Ordre ;
- Essayer de quantifier les besoins en matériel pour la reprise ;
- Solliciter les structures supports que sont les CPTS ;
- Préparer des recommandations d'hygiène afin de préparer le déconfinement.

Notre souhait pour l'avenir ? Que les podologues les plus virulents sur les réseaux deviennent forces vives de nos instances et soient sources de propositions dans notre exercice coordonné. Qu'ils soient aussi au courant de nos difficultés à être entendus au niveau des pouvoirs publics sur la région et tout simplement à exister en tant que professionnels de santé à part entière que nous sommes.



LAETITIA TOUCHAIS
Présidente de l'URPS Pédicures-Podologues Centre-Val de Loire



L'URPS Pharmaciens



En ce moment si exceptionnel que nous avons tous vécu, chères consœurs, chers confrères, je tenais tout d'abord à avoir une pensée pour toutes celles et tous ceux qui ont été touchés par la maladie directement ou dans leur entourage.

Avec la Fédération des URPS nous avons échangé toutes les semaines sur la situation de chaque profession de santé et ses difficultés afin de mieux coordonner nos efforts et nous sommes restés à

l'écoute des besoins des CPTS et de leurs demandes de financement. Nous avons également échangé régulièrement avec vos responsables départementaux pour suivre les problèmes locaux et trouver des solutions, en réunions par vidéo-conférence et par le réseau WhatsApp, ainsi qu'avec les autres URPS régionales pour recueillir leurs retours d'expériences.

Grâce à la dotation attribuée par l'Agence Régionale de Santé après achat auprès d'un industriel, nous avons par ailleurs participé à la distribution de solution hydroalcoolique (SHA) dans les 792 officines de la région. L'objectif était de permettre aux pharmacies du Centre-Val de Loire d'obtenir gratuitement de la SHA en quantité suffisante dans le cadre de leur exercice professionnel et d'aider tous les professionnels de santé, ainsi que les établissements et les services sociaux et médico-sociaux. Ce projet a été le fruit d'une collaboration et d'un partenariat renforcé entre l'URPS Pharmacien et l'ARS Centre-Val de Loire. Autre initiative, avec l'Assurance maladie nous avons développé l'application AmeliPro, qui a permis d'assurer la traçabilité de tous les stocks de masques.

En tant que professionnels de santé libéraux, votre implication dans le suivi des patients, durant cette crise sanitaire, a constitué un maillon essentiel dans leur parcours de soins. Vous avez été en première ligne et en contact permanent avec la population et avez su affronter toutes les difficultés de la gestion de cette crise en acceptant de travailler autrement.

Vous avez aussi fait preuve d'une grande réactivité et d'une grande flexibilité dans vos organisations :

- Gestion et distribution de masque très difficiles ;
- Multiplication des ruptures de médicaments ;
- Réorganisation nécessaire des équipes de l'officine (chômage partiel/présence à assurer) ;
- Sécurisation de l'activité dans vos officines...

Vous avez répondu présents face aux patients inquiets, aux malades de la Covid-19 et aux malades chroniques qui ont eu besoin de leur traitements.

Vous avez démontré que le rôle du pharmacien dans la gestion de crise et de l'après-crise est essentiel et ne pourra plus être mis en doute.

Aujourd'hui, durant cette nouvelle étape de déconfinement, nous continuons à accompagner les professionnels de santé qui ont eu un arrêt d'activité de deux mois en distribution de masques et de SHA.

Sensible à votre engagement et à votre importante mobilisation dans cette crise, recevez mes confraternelles salutations et prenez soin de vous ! Bon courage à toutes et tous.



ELISABETH LEMAURE,

Présidente de l'URPS Pharmaciens Centre-Val de Loire



ADRESSE : 37 rue des Sansonières - 45000 ORLEANS – TÉL. : 02 38 81 23 75

MAIL : urpspharmacienscentre@hotmail.fr – SITE : <https://urpspharmaciens-centrevaldeloire.org>

L'URPS Sages-Femmes

Bien que les sages-femmes ne soient pas en première ligne dans la lutte contre la Covid-19 nous avons, dans l'urgence, dû adapter, transformer et aménager notre façon de travailler.

- Adaptation de l'activité : les consultations en présentiel se sont limitées à l'obstétrique et à la gynécologie d'urgence.
- Mobilisation et disponibilité pour les sorties précoces recommandées par la HAS.
- Aménagement du cabinet et des visites à domicile.
- Recherche et fabrication des équipements de protection individuelle (EPI) et de gel hydroalcoolique, puisque l'Etat n'en a que très faiblement doté la profession, alors qu'il procédait en même temps à la réquisition de nos fournisseurs. Pour cela, nous avons sollicité nos différents partenaires et collègues afin d'assurer la continuité des soins.

L'URPS sages-femmes s'est organisée pour :

- Tenir informées les collègues de la région en leur communiquant les protocoles et recommandations des sociétés savantes et en transmettant les coordonnées des CPTS de proximité, afin de faciliter les échanges de proximité entre soignants et permettre l'accès aux dons d'EPI.
- Intervenir auprès de la CPAM afin de s'assurer du maintien des mises en relation dans le cadre des sorties de maternité.
- Aider au déconfinement en proposant des recommandations de reprise des consultations, communiquées en parallèle au directeur de l'ARS.
- Participer aux visio-conférences hebdomadaires de la Fédération des URPS.
- S'associer aux ordres départementaux afin de demander une dotation financière à l'ARS et à la Région pour équiper les sages-femmes de bilirubinomètres.
- Intervenir auprès des parlementaires de la région pour demander leur soutien au maintien de la téléconsultation et de visio-séances au-delà de l'épidémie.
- Créer un questionnaire permettant de répertorier le retentissement pérenne de l'épidémie dans les pratiques.

Cette crise nous a donc fait dépenser beaucoup d'énergie et de temps, même si elle a fait fortement diminuer l'activité de nos cabinets libéraux. Force est de constater la formidable mobilisation dont a fait preuve la profession au service des patientes grâce à notre capacité d'adaptation et à la pratique, entre autres, de la téléconsultation, que nous espérons pérenniser.

Nos patientes nous disent leur satisfaction, et c'est bien cela qui compte ! Nous saluons le travail des syndicats professionnels et des sociétés savantes pour leur travail d'analyse des bonnes pratiques et l'obtention de l'accès à la téléconsultation, permettant aux patientes en fin de grossesse de ne pas rester isolées. Cette crise montre à quel point il faut renforcer les liens entre libéraux et hôpitaux, car malgré les échanges sur les protocoles mis en place, les patientes se sont souvent perdues dans les différents discours tenus. Parfois, nous avons été informées trop tardivement des protocoles instaurés au sein des structures. Heureusement, les messageries instantanées déployées spontanément par des groupes de consœurs ont permis de relayer les informations.

Peut-être est-ce en raison de la jeunesse de notre URPS ? En tout cas nous regrettons de ne pas avoir fait partie de la cellule de crise et d'avoir eu peu de retours de l'ARS malgré nos sollicitations. Nous allons donc continuer, pas à pas, mais avec détermination, à inscrire, auprès des instances, l'URPS dans ses champs de compétences.



MURIEL CHERADAME,
Présidente de l'URPS Sages-Femmes Centre-Val de Loire
et **CATHERINE LAYMA,** Vice-présidente de l'URPS Sages-Femmes



Les MSP : flexibilité, inventivité et coordination

Les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), que représente la Fédération des Maisons et Pôles de Santé du Centre-Val de Loire (FMPS-CVL), ont su gérer au mieux, pour leurs patients et pour leurs soignants, cette période de pandémie virale inédite par son ampleur et par sa cinétique.

Les difficultés engendrées par cette pandémie ont été multiples et ont dépassé la prise en charge clinique des personnes : découverte au fil des jours d'un nouveau virus et de ses conséquences, état de stress général des patients et des professionnels de santé face à des médias affolés et affolants, informations



descendantes trop nombreuses et contradictoires, absence de matériel de protection disponible en temps réel, etc.

Face à tous ces facteurs de stress et d'angoisse, la flexibilité et l'inventivité des professionnels libéraux a permis de réagir rapidement, et la coordination entre tous les professionnels de santé a permis de réagir efficacement. Les MSP, dont les professionnels sont habitués à travailler en équipe et en coordination, ont su s'organiser afin de proposer des prises charges adaptées à leur patients, à leur territoire et à leurs professionnels.

Cette organisation a facilité le partage des tâches entre la prise en charge des patients suspects Covid et ceux qui ne l'étaient pas, et les professionnels de santé contraints d'arrêter leur activité se sont rendus disponibles au bénéfice de tous. Des MSP ont organisé des circuits spécifiques (circulation des patients, salles d'attente réservées, horaires, professionnels et astreintes dédiés...), ce qui a permis, d'une part d'éviter les contacts entre patients suspects et les patients vulnérables (malades chroniques, femmes enceintes, jeunes enfants), d'autre part de protéger les professionnels dont certains faisaient partie des personnes à risque !

D'autres professionnels ont servi de catalyseur aux équipes du territoire, en participant pleinement à l'organisation et au fonctionnement de centres Covid. Des équipes se sont mises en lien avec les hôpitaux pour la mise en place des centres, mais surtout pour le suivi des sorties d'hospita-

lisation, avec l'élaboration d'outils adaptés (fiches ou outils informatiques). Toutes ces actions ont été grandement facilitées par l'engagement des coordinateurs qui, en lien avec leurs équipes, ont su s'adapter à ces nouveaux enjeux en proposant ou en mettant en place des modalités de prise en charge

adaptées et sécurisées des patients et des soignants. Leur rôle a été fondamental sur l'ensemble de l'organisation.

Cette dynamique a également concerné des structures plus petites et moins formelles que les MSP, qui vont faciliter l'émergence d'équipes de soins primaires (ESP).

Durant toute cette période, la FMPS-CVL a gardé le contact avec les MSP, essentiellement par le biais des coordinateurs, afin de soutenir l'effort collectif, ce qui a permis de faciliter les commandes et distributions de matériel et d'équipements de protection, en lien avec la Fédération des URPS et les CPTS.

La FMPS-CVL a par ailleurs conservé le lien avec sa fédération nationale, AVEC Santé, afin de mutualiser les réflexions, de profiter des expériences des uns et des autres, et de faire remonter les difficultés et les points positifs des organisations régionales.

Si cette crise a été une épreuve pour tous, force est de constater que la coordination des équipes a débouché, malgré le manque de moyens, sur une organisation rapide et efficace. L'expérience des MSP dans la prise en charge de patients vulnérables et polyopathologiques a contribué à lutter efficacement contre cette nouvelle maladie, la Covid-19. C'est le gage de l'adaptabilité des MSP aux situations de crise.

JOËLLE TILMA,
Présidente de la FMPS Centre-Val de Loire



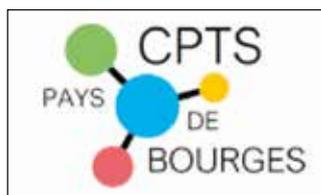
Les CPTS : une mobilisation et une coordination exemplaires face à la Covid-19

Les professionnels de santé et coordinateurs-coordinatrices des 14 CPTS opérationnelles de la région et de celles en cours de création ont réagi vite et efficacement face à la Covid-19 pour lutter contre la progression de l'épidémie sur leur territoire et éviter l'engorgement des services hospitaliers. Voici le compte rendu de leur organisation, de leur bilan d'activité et des leçons qu'elles ont tirées de cette crise.

La CPTS Pays de Bourges - 18

CONTACT : cpts paysdebouges@gmail.com

Mobilisation et cohésion anti-Covid



La CPTS a mis en place, en partenariat avec l'APST 18 et l'UC-IRSA, une plateforme téléphonique de régulation avec la participation de 27

professionnels de santé volontaires (médecins du travail, médecins et infirmiers libéraux). Trois lignes ont été dédiées au désengorgement du 15 et à la répartition des appels de patients ne pouvant joindre un médecin traitant, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, 5 jours sur 7. Résultat : 626 appels reçus au 18 mai. En pratique, un professionnel de santé orientait le patient vers un médecin effecteur (pour une téléconsultation ou une consultation à son cabinet) si le médecin traitant ne pouvait répondre à la demande. Et le médecin effecteur rappelait systématiquement les patients pour convenir du rendez-vous. Un dispensaire Covid externalisé au cabinet médical de St Martin d'Auxigny a par ailleurs été organisé et régulé lui aussi par la plateforme téléphonique. Trois médecins généralistes y ont participé, ainsi qu'une infirmière Asalée et des employés municipaux. La plateforme a également régulé les centres Covid de Néronde (CPTS de l'Est du Cher), Vierzon et St Martin d'Auxigny. Enfin, une affiche d'information destinée à la population a été distribuée via les mairies, la préfecture, la gendarmerie et les commerces.

CPTS
PAYS DE BOURGES

INFORMATIONS CORONAVIRUS

ars
Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

Vous habitez Bourges et son agglomération
Vous avez des symptômes de coronavirus
(Fièvre, toux, difficultés à respirer)

Vous devez :

- Rester chez vous/observer un confinement strict à domicile
- Surveiller votre température 2 fois par jour

En cas d'aggravation des symptômes
Appelez votre médecin traitant ou l'un de ces trois numéros :

02.48.23.41.30 02.48.23.41.73 02.48.23.22.49

Des professionnels de santé, joignables tous les jours
de 9h à 12h et de 14h à 18h, vous orienteront vers un médecin
généraliste (téléconsultation privilégiée)

**L'appel au SAMU-CENTRE 15 doit être réservé
aux urgences**

Pour limiter la propagation du COVID-19
adopter les gestes barrières :

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Éviter une poignée de main, un baiser ou un étreinte

Une affiche réalisée par la CPTS du Pays de Bourges

La CPTS s'est bien sûr coordonnée en permanence avec le centre 15 et les établissements de santé du Cher, ainsi qu'avec l'ARS. Elle a aussi mis en place une cellule

LES CPTS FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID

Logistique-matériel, qui a mobilisé 12 professionnels de santé volontaires (kinésithérapeutes, médecins spécialistes et généralistes, orthophonistes), renforcés par des professionnels extérieurs, volontaires eux aussi pour organiser la collecte puis la distribution des dons de matériels de protection. L'équipe logistique s'est rendue disponible 6 jours sur 7 au début des opérations... À la date du 18 mai, 55 503 équipements de protection et 25 litres de solution hydroalcoolique avaient été distribués à 841 praticiens du département. La CPTS tient donc à remercier les particuliers, les mairies, les entreprises et les associations pour leurs dons de matériel (Monin, Cetim, Michelin, LVMH, Shiseido, Puigrenier, Emmaüs, Leroy-Merlin...), ainsi que les couturières pour la confection de blouses.

La CPTS a par ailleurs mis en place, en partenariat avec l'APST, une cellule psychologique pour les professionnels de santé libéraux. Autre initiative marquante à signaler, dès le début de la crise, toutes les CPTS du Cher se sont coordonnées afin de mutualiser leurs moyens. La CPTS a également mis en lien les IDEL et les médecins généralistes volontaires pour renforcer les EHPAD en difficultés.

Pour préparer le déconfinement, un recensement des lieux de dépistage a été effectué et une réunion a été organisée entre les CPTS et les représentants des laboratoires du Cher. Une fiche de prescription pour les médecins généralistes et commune à tous les laboratoires a ainsi été élaborée. Un lieu dédié aux prélèvements a été mis en place à Bourges et des IDEL ont été formés aux prélèvements. Les informations concernant la permanence des autres laboratoires ont également été transmises aux professionnels de santé.

Enfin, des affiches de prévention et de recommandations inter CPTS, ainsi qu'un flyer sur le port du masque ont été élaborés. Ce flyer a été transmis aux officines, à la mairie et a été donné à la population lors de la distribution des masques.

Cette crise a permis de resserrer les liens entre professionnels de santé et de montrer l'efficacité de leur organisation en CPTS. La CPTS du Pays de Bourges, qui en est ressortie plus mature et visible, a montré l'efficacité et la pertinence de ses actions.

La CPTS Est du Cher - 18

CONTACT : cpts.estducher@gmail.com

Des initiatives locales, réactives et adaptées aux besoins du territoire



Dès le début de la crise et avec une extrême réactivité sur l'ensemble du territoire de la CPTS, toutes les équipes pluriprofessionnelles se sont mobilisées pour faire face à cette situation exceptionnelle. De nombreuses actions ont

été réalisées.

Des filières et des salles d'examen spécifiques Covid ont été mises en place et des plateformes de télédiagnostic / télé-suivi instituées. Des réunions de crise ont été organisées sur chaque site, avec une fréquence et une durée adaptées aux besoins et ressources des équipes.

Sur Sancoins a par ailleurs été créé un espace d'urgence absolue afin de pouvoir stabiliser les patients en réanimation et en extrême urgence respiratoire, avec la création d'un protocole associé de prise en charge dans l'attente du SAMU.

À Nérondes a été monté un centre territorial d'examen dédié et de téléconsultation, un centre Covid-19 dont les



Des membres de l'équipe du centre Covid de Nérondes

LES CPTS FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID

objectifs étaient de mutualiser les forces médicales et paramédicales sur le territoire dans une zone centrale du territoire CPTeSt ; de permettre l'examen et le suivi des patients ayant des symptômes évocateurs de Covid, dans des conditions de sécurité maximales pour les patients et les soignants ; d'éviter l'engorgement des urgences de l'hôpital ; de soulager les médecins qui travaillent seuls avec des locaux non adaptés pour une double filière ou ayant des facteurs de risque s'ils venaient à souffrir du coronavirus ; et de sécuriser les cabinets médicaux pour le suivi des pathologies chroniques et toutes les autres urgences médicales. Un centre de tests Covid a également été mis en place à Néronde, qui sera utile en cas d'afflux ou de cluster.

Des permanences téléphoniques ont aussi été assurées, notamment par les dentistes, et des groupes de parole hebdomadaire et des entretiens individuels ont été proposés, à titre de soutien psychologique, sur des thèmes comme « la prévention de l'état de stress post traumatique et comment en reconnaître les premiers signes » ou « l'impact de nos pratiques à l'égard de l'éthique ».

Parmi les autres faits marquants de cette période, signalons :

- la téléconsultation largement utilisée sur tout le territoire ;
- le renforcement du lien avec les EHPAD et les pharmacies de secteur ;
- la diffusion des recommandations nationales, régionales et départementales ;

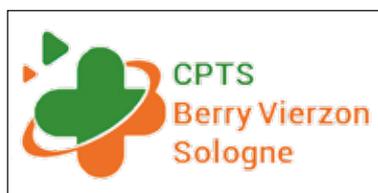
- une veille documentaire pour les professionnels de santé de la CPTS ;
- la création d'un groupe WhatsApp pour une communication instantanée et d'un groupe spécifique sur Jamespot ;
- des liens et une communication renforcés entre CPTS avec des réunions hebdomadaires, ainsi qu'avec le GHT 18 et la clinique ;
- la formation sur les tests Covid pour tous les IDEL de la CPTS et la mise en pratique dans leurs équipes.

Toutes ces actions menées au sein de la CPTeSt18 ont été reconnues et valorisées par l'ARS et la CPAM. Elles n'ont été rendues possibles que grâce à une forte mobilisation de tous les professionnels de santé libéraux sur tout le territoire de la CPTS. Il faut en particulier saluer l'action des paramédicaux (orthophonistes, ostéopathes, kinésithérapeutes, sages-femmes, neuropsychologues, etc.) qui, pour cause de pandémie, n'ont pas pu exercer, ont été privés de revenus, mais se sont investis sans compter sur le centre Covid de Néronde et au sein de leurs équipes respectives. La crise sanitaire a également montré la capacité de la CPTS à générer des initiatives locales, réactives et adaptées aux besoins du territoire, ainsi qu'une volonté collective réaffirmée, avec des projets fédérateurs, et une dynamique territoriale concrète qui débouchera sur un exercice mieux coordonné et plus efficient des professionnels de santé.

La CPTS Berry Vierzon Sologne - 18

CONTACT : cpts.bvs@gmail.com

Cohésion et coordination renforcées



Alors que la CPTS Berry Vierzon Sologne se trouvait dans la phase de finalisation de son projet de santé, les

professionnels de santé de cette CPTS ont su se mobiliser pour apporter une réponse coordonnée face à la crise de la Covid-19 et s'adapter aux spécificités du territoire.

Trois centres Covid ont ainsi été mis en place sur le territoire afin de pouvoir répondre aux demandes des patients tout en limitant leurs déplacements. Un centre a été ouvert à Neuvy-sur-Barangeon à l'initiative du Dr Maryse Schiller afin d'accueillir les patients de l'ancienne communauté de commune des Villages de la Forêt, un autre a été

créé grâce à la MSP Luc Montagnier de Mehun-sur-Yèvre en réponse aux demandes des communes situées autour de Mehun-sur-Yèvre (Foecy, Preuilly, Allouis, Quincy et Vignoux-sur-Barangeon) et un troisième a été installé à Vierzon pour le reste du territoire. Ce sont ainsi plus de 365 patients suspects Covid qui ont été accueillis dans les 3 centres de la CPTS.

Par ailleurs, afin de faciliter l'accès des professionnels de santé aux équipements de protection individuel, la CPTS a mis en place des permanences afin de distribuer le matériel fourni par la CPTS de Bourges et l'ARS. Ce sont ainsi près de 10 000 masques ffp2, 3 000 masques chirurgicaux, 100 litres de solution hydroalcoolique et 800 surblouses qui ont été distribués.

LES CPTS FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID



En parallèle des centres Covid, une cellule d'écoute et d'accompagnement psychologique a été créée à l'initiative de Flavie Bailly et de Sylvie Château, psychologue et psychomotricienne à la MSP Luc Montagnier. Cette cellule a apporté son aide à la gestion de la période du

confinement et a travaillé avec les patients à la gestion de la sortie du confinement.

Afin de renforcer la coordination entre les professionnels de santé et de garantir la transmission d'information, la CPTS a déployé l'application Globule. Cela a permis d'informer rapidement médecins et infirmiers de la venue d'un de leurs patients en centre Covid et ainsi de prendre les précautions nécessaires pour éviter tout risque de contamination. Cela a aussi servi à améliorer le suivi des patients et le lien entre médecins et infirmiers.

Les différents centres Covid ont renforcé le travail et la cohésion entre professionnels de santé, en particulier sur le centre de Vierzon où 20 médecins généralistes, 8 infirmiers, 2 sages-femmes, 1 kinésithérapeute et 8 étudiants infirmiers se sont investis dans le bon fonctionnement de ce centre.

Cette cohésion entre professionnels a également été confortée par la mise en place de visioconférences régulières destinées à faire des points de situation sur le département et la CPTS, et à réfléchir collectivement aux réponses à apporter. De plus, une newsletter bihebdomadaire a été diffusée dès la mi-mars afin de donner une information complète et accessible à l'ensemble des professionnels. Les professionnels pouvaient retrouver, sur un même canal, les informations d'ordre général sur la Covid, un suivi de la situation sur la région et le département, ainsi que des informations liées aux actions développées par la CPTS.

La CPTS Sud 28

CONTACT : cptssud28@gmail.com

Cinq centres Covid et un télé-suivi pour les patients du territoire



En région Centre-Val de Loire, la CPTS Sud 28 est créée depuis 2018 et regroupe près de 350 acteurs de santé du médical, du médico-social et du social intervenant sur les 5 secteurs du territoire du Sud 28. Face à la crise sanitaire,

l'ensemble des professionnels de santé et les élus se sont investis dans la création et la gestion des centres Covid-19. La CPTS s'est organisée dès le 16 mars, en lien avec l'ARS et la Préfecture d'Eure-et-Loir, pour mettre en place et gérer 5 centres Covid, qui ont ouvert le 23 mars sur les 5 secteurs de son territoire, de 14 h 00 à 18 h 00, du lundi au vendredi pour 4 centres et du lundi au dimanche pour le 5^{ème}.

La CPTS a également acquis du matériel de protection afin d'équiper les professionnels de santé intervenant dans ses

LES CPTS FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID



L'équipe du centre Covid de Bonneval

5 centres, ainsi que les professionnels exerçant dans leur cabinet et allant à domicile, les professionnels du domicile (SSIAD, aide à domicile), le personnel des EHPAD et foyers de vie, ainsi que et l'ensemble des professionnels ayant repris leur activité le 11 mai.

L'orientation des patients s'est effectuée à partir des cabinets médicaux, du médecin traitant et du centre 15 qui ont pu adresser les patients au centre d'accueil et d'orientation Covid le plus proche de leur domicile. Les centres ont travaillé en lien permanent avec les urgences, l'hôpital, le SAMU et les pompiers.

Depuis le 18 mai, les centres ont évolué d'une activité à

visée diagnostique vers une activité de prélèvement avec une augmentation significative de prélèvements préopératoires. Les horaires ont été modifiés (14h00 - 16h00) et l'ouverture des centres se fait un jour sur deux, du lundi au vendredi.

Au plus fort de la crise, début avril, environ 150 patients (adultes et enfants) étaient reçus chaque semaine dans les 5 centres. A la mi-juin, 1 230 personnes avaient été reçues dans ces centres, 891 prélèvements avaient été effectués (parmi lesquels 25 s'étaient révélés positifs), 1 205 personnes avaient regagné leur domicile après leur passage en centre et 25 personnes avaient été transférées ou orientées vers l'hôpital de Châteaudun.

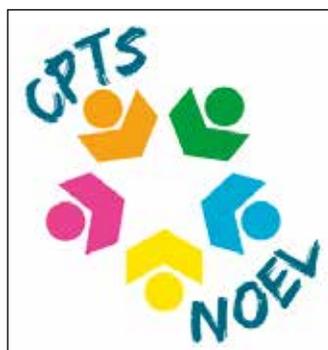
Enfin, afin d'assurer le suivi des personnes prises en charge dans les centres, la CPTS Sud 28 s'est dotée, à partir du 14 avril, de la plateforme régionale Médiconsult, gérée par le GIP e-santé et commune avec l'hôpital de Châteaudun, afin d'assurer le suivi de 340 personnes. Les 5 centres ont fermé le 12 juin.

Cette crise sanitaire a permis de fédérer un peu plus les acteurs de santé du Sud 28, d'effacer toute hiérarchie entre professionnels, de créer de nouveaux partenariats notamment avec les élus locaux. La mise en œuvre des 5 centres Covid dans le sud de l'Eure-et-Loir a facilité la prise en charge de la population au plus près de leur domicile et évité une suractivité des urgences de l'hôpital. La gestion de cette crise doit permettre aux professionnels de santé libéraux de conserver leur liberté d'entreprendre, d'acquérir une autonomie financière et d'organiser leurs territoires en développant des partenariats locaux.

La CPTS NOEL - 28

CONTACT : cptsnoel@gmail.com

Deux centres et un front commun contre la Covid



Le choix fait par la CPTS du Nord-Ouest Eure-et-Loir (NOEL, contrat de santé en attente de signature) pour faire face à la crise sanitaire et éviter de contaminer les cabinets médicaux a été d'ouvrir dès le 25 mars deux centres Covid : l'un à Châteauneuf-en-Thymerais, l'autre à La Loupe.

Les mairies des deux communes concernées ont mis à disposition des locaux pour assurer ce service à la population. Des équipes de 3 à 5 professionnels de santé volontaires, composées d'auxiliaires médicaux (pédicures-podologues, masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens, ostéopathes), d'infirmiers, de sages-femmes et de médecins généralistes, sont intervenues chaque jour. Les auxiliaires de santé accueillaient les patients sur le parking du centre, remplissaient avec eux une fiche de renseignements répertoriant les infor-

LES CPTS FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID



Des membres d'une équipe d'un centre Covid de la CPTS NOEL

mations indispensables, puis les orientaient vers l'IDEL ou la sage-femme chargée de prendre les constantes. Enfin, un médecin généraliste réalisait la consultation. Au total, 35 professionnels de santé se sont investis de manière volontaire pour travailler au sein de ces centres, qui ont fonctionné durant cinq semaines. D'autres professionnels, compte tenu de leur éloignement ou de facteurs de risques, s'étaient proposés pour intervenir en réserve, si besoin.

Les professionnels travaillant en dehors de ces centres ont également dû adapter leur activité. Des médecins se sont par exemple engagés spécifiquement dans le suivi en téléconsultation de patients vus en centre

Covid. Certains se sont organisés pour maintenir une réponse aux soins urgents et d'autres ont été obligés de fermer leur cabinet. Un agenda partagé a été mis en place, permettant aux médecins traitants de prendre rendez-vous pour leurs patients en centre Covid, lorsque la téléconsultation n'était pas suffisante et que leur état de santé nécessitait une auscultation physique. Des prélèvements PCR-Covid ont également été réalisés pour les patients qui en avaient besoin.

En parallèle, un travail a été engagé avec le centre hospitalier de Chartres pour travailler sur les sorties d'hospitalisation des patients atteints de la Covid, notamment sur le partage d'informations entre les professionnels de santé libéraux et hospitaliers, ainsi que sur le cas spécifique des sorties d'hospitalisation de patients sans médecin traitant.

Les professionnels de santé de la CPTS NOEL ont souffert, dès le début de la crise et comme ailleurs en France, de la pénurie de matériel de protection. Ils ont néanmoins pu compter sur la générosité et la solidarité des entreprises et des particuliers du territoire pour des dons de masques chirurgicaux et FFP2, de surblouses, de surchaussures, de charlottes et de solution hydroalcoolique. Ils ont également pu récupérer, grâce aux réseaux sociaux, des visières de protection et des surblouses confectionnées par des bénévoles. Une partie de ces dons a été reversée aux structures médicosociales en difficulté.

Ce type d'organisation et la rapidité de mise en œuvre des dispositifs ont été facilitées par l'existence de la CPTS et l'interconnaissance entre les professionnels de santé, qui ont su unir leurs forces pour répondre à l'urgence. Un travail interCPTS a également été bénéfique, en particulier avec la CPTS Sud-28, dans la mise en place des centres Covid.

En attendant la création officielle de CPTS à Chartres, Nogent, Voves et Dreux

En Eure-et-Loir, les territoires de Chartres, Nogent-le-Rotrou, Voves et Dreux n'ont, à ce jour, pas de CPTS officiellement constituées. Pour autant, les ateliers qui avaient débuté courant 2019 sur les territoires de Chartres, Nogent-le-Rotrou et Voves ont démontré l'intérêt, pour les professionnels de santé libéraux, de se regrouper afin de créer un réseau de soins solide, en menant à bien des projets communs dans l'intérêt des patients et des professionnels de santé.

Il ressort des semaines passées de crise sanitaire une réelle volonté des acteurs de soins de ces territoires de se mobiliser et de se coordonner en étant force de proposition sur des actions à mener dans le cadre des CPTS.

La CPTS Châteauroux and Co - 36

Contact : cptschateaurouxandco@gmail.com

Une crise qui a créé, recréé ou renforcé des liens



La CPTS Châteauroux and Co s'est mobilisée dès le début de la crise et a tout fait pour renforcer la coordination des professionnels de santé. Trois axes ont guidé son action.

1/ Communiquer avec ses adhérents, les professionnels de santé de son territoire et ses partenaires.

Dès les premières semaines, un PADLET a été mis en place et a permis de donner facilement accès à tous les documents ressources concernant le territoire et les catégories de professionnels de santé. Des groupes WhatsApp ont également été créés par profession afin de faciliter les échanges. La CPTS a assuré en outre une représentation hebdomadaire dans toutes les instances de coordination départementale concernant la santé : dans la cellule de crise GHT 36 - EHPAD - Département - CPTS ; dans la plateforme d'échanges organisée par le Conseil territorial de santé ; dans la coordination départementale interCPTS36. Des liens ont été gardés avec le groupe d'utilisateurs préexistant de la CPTS afin de connaître leur ressenti face à cette crise et d'ajuster la communication vers les professionnels.

2/ Protéger la population. La CPTS a été l'une des premières CPTS de la région à ouvrir un lieu de consultation centralisé dédié aux patients présentant des symptômes de Covid. Elle a encouragé l'ensemble des médecins traitants du territoire à ne plus recevoir en présentiel les patients suspects en s'appuyant sur deux outils :

- La téléconsultation, notamment dans les EHPAD : la première téléconsultation Covalia de médecine générale en EHPAD de la région a eu lieu à Châteauroux.
- Un lieu dédié de consultation Covid pour les patients suspects vis-à-vis desquels une évaluation physique paraissait nécessaire, permettant de concentrer les moyens de protection tant pour les patients que pour les professionnels de santé. Ce projet a été le fruit d'une nouvelle collaboration entre le centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc et la CPTS, les premiers locaux étant situés au sein du SSR de ce centre hospitalier.

Ce lieu de consultation a évolué au fil des semaines. D'une présence médicale et paramédicale 7 jours sur 7, la structure est passée à une astreinte de médecins généralistes pour le SAMU jusqu'au 18 mai. Après cette date, le centre a



Réception de SHA Dior au centre Covid de Châteauroux

emménagé dans un ancien gymnase prêté par la Ville de Châteauroux, avec trois fonctions : des permanences d'infirmiers libéraux pour les tests de dépistage, une permanence de matériel de protection et un lieu de consultation à la disposition des médecins généralistes. Plusieurs professions se sont organisées pour assurer un service d'astreinte afin de prendre en charge les urgences sur le secteur et dans le département. Les chirurgiens-dentistes ont mis en place une permanence d'urgences dentaires tout au long de cette période, 6 jours sur 7, de 9h00 à 18h00. De nombreux médecins spécialistes ont communiqué aux professionnels leur mode de fonctionnement durant l'épidémie et plusieurs d'entre eux ont également développé une activité de télé-médecine. Les pédicures-podologues ont organisé, via leur ordre régional, un service d'urgence de podologie. Enfin, les orthophonistes ont expérimenté la télé-orthophonie.

3/ Protéger les soignants. La CPTS a eu à cœur de protéger les professionnels de santé en créant notamment une permanence de distribution de matériel, assurée, jusqu'au 11 mai, par une équipe pluridisciplinaire.

Durant cette période, la CPTS a agi dans le respect des valeurs qui sont les siennes : l'intérêt collectif, l'équité entre professionnels, le travail collaboratif avec les partenaires hospitaliers et territoriaux. L'un des bénéfices aura été de créer ou de recréer du lien avec des professionnels de santé éloignés de l'association.

La CPTS du Boischaud Nord - 36

CONTACT : cptsboischautnord@gmail.com

Un impact positif sur de futures actions de prévention



La première action de la CPTS a été de protéger ses professionnels de santé. Un point de distribution de matériel a été mis en place à Valençay afin que chaque soignant puisse venir chercher le matériel de protection dont il avait besoin.

Informés de toutes parts, dès

le début du confinement, des expériences des régions touchées avant le Centre-Val de Loire par cette épidémie, les professionnels de santé du territoire ont essayé de très vite s'adapter au changement radical de leurs pratiques :

- Horaires de consultation dédiés pour les personnes symptomatiques ;
- Arrêt des consultations sans rendez-vous ;
- Création de deux salles d'attente lorsque des locaux étaient disponibles ;
- Diminution drastique des consultations présentes et développement de la téléconsultation ainsi que de la consultation téléphonique ;
- Adaptation des tournées des infirmiers libéraux et suivi téléphonique par ces derniers ;
- Cessation des activités de soins non vitales.

Dans cette optique, un lieu de consultation Covid a ouvert le 30 mars à la salle des fêtes de Valençay et été aménagé avec l'aide précieuse de la municipalité. Cet espace dédié, régulé par les secrétariats des médecins ou du SAMU, a permis d'isoler au sein d'un même lieu des personnes symptomatiques, pour permettre aux autres patients de venir en cabinet en toute sécurité. Ce centre a fonctionné avec un médecin et un infirmier. Cette collaboration pluriprofessionnelle a été bénéfique et a donné l'occasion de tester sur le territoire l'application Globule, intuitive et simple d'utilisation, pour constituer des dossiers patients et renforcer la communication entre professionnels autour de certains cas. Concernant les tests PCR, une action a été mise en place par les infirmiers libéraux du territoire dès le début du déconfinement. Éloignés des laboratoires, les patients devaient se déplacer, parfois à plus de 50 km, pour être testés. Avec la collaboration des laboratoires, les infirmiers ont pu pratiquer ces tests au domicile des patients.



Procédure de désinfection au centre Covid de Valençay

L'une des activités marquantes de ces semaines de crise a été la mise en place d'un dépistage PCR auprès des professionnels de santé du territoire afin de voir comment le virus y circulait. La CPTS du Boischaud Nord a en effet été durement touchée chez les soignants et des professionnels de santé ont dû être hospitalisés. Sur 70 tests effectués sur des personnes non symptomatiques, 2 se sont révélés positifs.

Enfin, afin de garder le lien avec l'ensemble des professionnels de santé, outre la permanence de matériel, l'application en ligne Padlet a été mise en place pour informer régulièrement les professionnels de santé des ressources locales (urgences dentaires, gardes des radiologues, numéro des spécialistes, soins palliatifs, mails des pharmacies, etc.).

Cette crise a donc renforcé véritablement les liens préexistants entre les professionnels de santé du territoire et mis en lumière l'intérêt d'avoir une coordination effective durant une telle période tant pour la diffusion de l'information que pour la protection des soignants. Nul doute que cette période aura un impact sur les travaux futurs de la CPTS, notamment sur les actions de prévention qu'elle aura à mener.

La CPTS du Pays des mille étangs - 36

CONTACT : ludivine.bregeon@urpsml-centre.org

Des expériences utiles pour l'avenir



L'entrée du centre Covid du Blanc

La CPTS du Pays des mille étangs était en cours de constitution avant la crise sanitaire. La création de son association en janvier 2020 a permis de réagir rapidement sur le plan territorial et de renforcer l'envie de finaliser le projet de CPTS. Différents éléments sont venus structurer cette envie de CPTS.

Un centre Covid a été mis en place en lien avec la municipalité du Blanc, dont les objectifs étaient de répondre à la demande de consultation physique des cas fortement suspects avec ou sans médecin traitant, de prendre en charge les patients suspects avec médecin traitant ayant des facteurs de risque, d'éviter les contaminations dans les cabinets médicaux de ville, de répondre à l'afflux de patients suspects Covid. Une communication a été faite dans la presse et sur BIP TV. Les médecins de la CPTS ont été informés de la mise en place d'un numéro dédié pour le centre et un médecin a coordonné les plannings de ses confrères volontaires pour y participer. Une infirmière et une secrétaire ont aussi été présentes pour donner les rendez-vous et directives au patient, préparer les ordonnances et assurer le lien avec la pharmacie. Un groupe médecins coordonnateurs-infirmière-coordinatrices-

médecin hospitalier-municipalité a permis de faire évoluer le centre en fonction de la situation réelle. Cette coordination a été appréciée et devrait se poursuivre.

Des informations sur la crise et l'impact pour les professions libérales ont été régulièrement diffusées, essentiellement par mail. Des groupes d'échange par messagerie instantanée ont été créés pour ajuster rapidement les organisations, principalement pour le centre Covid ou les infirmiers libéraux. Une remontée quotidienne du nombre de cas suspects ou avérés dans leurs cabinets a été effectuée par les médecins libéraux, ainsi qu'une synthèse hebdomadaire, de façon à suivre l'évolution de la situation en temps réel. Une équipe infirmiers dédiée Covid s'est créée pour recueillir les besoins et ajuster l'organisation en fonction des moyens et des volontaires. L'organisation est désormais formalisée et en veille depuis juin.

Une permanence équipements a par ailleurs été mise en place pour la CPTS au sein de la MSP du Blanc. Les professionnels ont apprécié l'organisation et ce soutien pendant la crise. L'information a bien circulé et a permis de sensibiliser de nouveaux professionnels à la CPTS.

Les échanges ont été renforcés avec le site hospitalier du Blanc par des réunions en téléconférence qui ont permis de poursuivre le travail engagé avant le confinement. Il s'en est dégagé des pistes d'amélioration et de travail pour les futures relations ville-hôpital.

Autres éléments à noter : la formation et l'accompagnement des IDEL dans les prélèvements PCR sur tout le territoire et avec l'ensemble des groupes de laboratoires présents sur le département ; la participation aux réunions mises en place pendant la crise (cellule de crise du GHT 36, réunions interCPTS 36 et interCPTS 36-IDEL-laboratoires) ; une communication grand public sur le centre Covid ou via l'interCPTS 36 par affiches sur le port du masque.

Une réunion de retour d'expérience est prévue cet été, afin de faire l'analyse des actions qui ont fonctionné et de celles qui ont moins fonctionné, afin d'en tirer des orientations pour la construction du projet de santé de la CPTS. Une véritable cohésion interprofessionnelle est née et sera bénéfique pour l'avenir de la CPTS.

La CPTS du Boischaut Sud - 36

CONTACT : marine.cousset@urpsml-centre.org

Des projets de télé-médecine en vue

C'est dans un contexte de crise sanitaire que la CPTS a fait officiellement ses premiers pas, son assemblée générale constitutive ayant eu lieu le 12 mars.

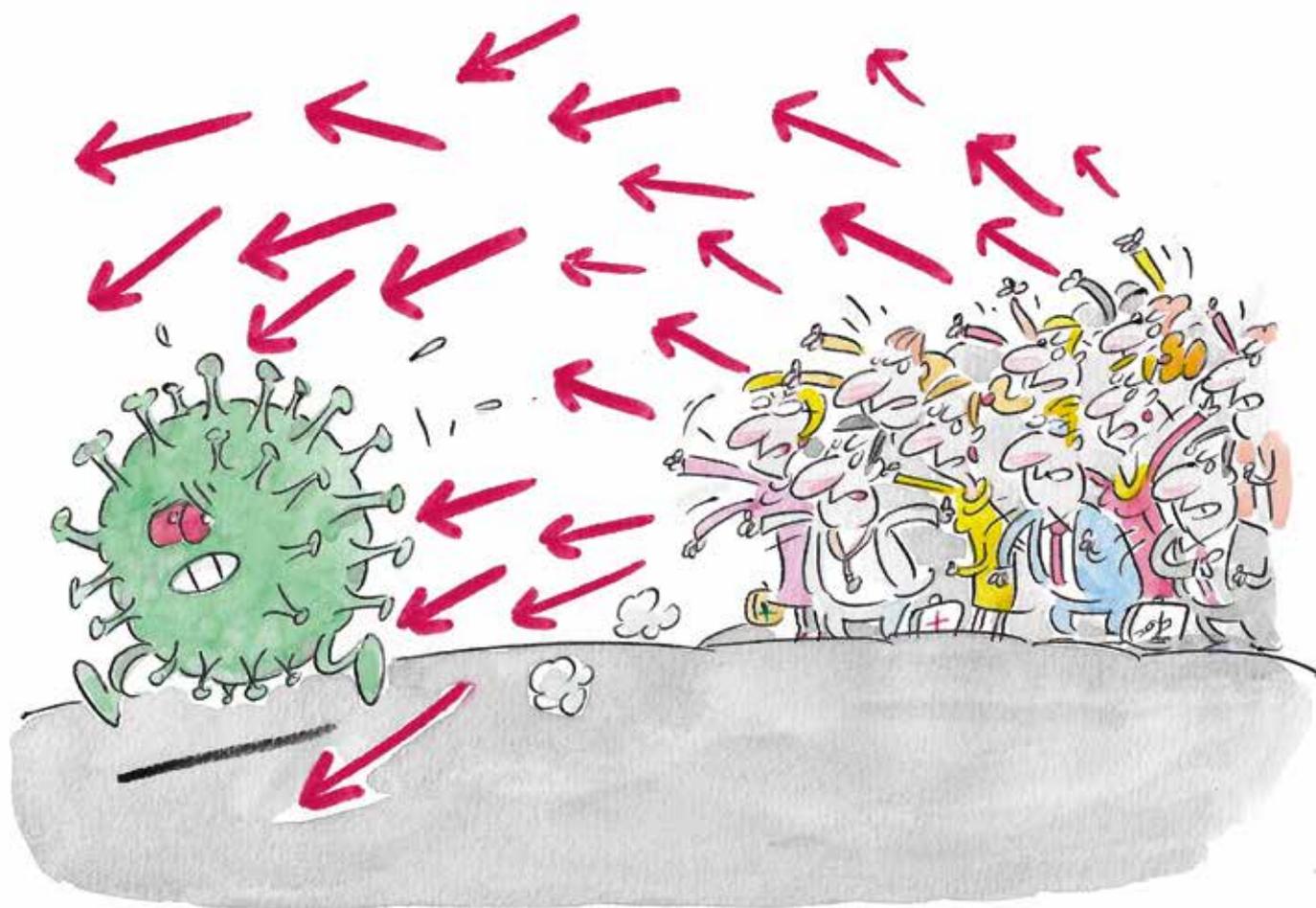
La protection des professionnels de santé a été la première action qui a été mise en place par la CPTS. Grâce tout d'abord à la CPTS Châteauroux and Co et ensuite grâce à l'InterCPTS 36, chaque professionnel de santé a pu avoir un équipement adapté à ses besoins.

Cette période a également propulsé la CPTS naissante dans le grand bain de l'InterCPTS 36, dont les réunions hebdomadaires ont nourri les réflexions de la CPTS et facilité des actions concrètes comme la création d'un centre de dépistage coordonné par les infirmiers libéraux et les infirmières Asalée du territoire.

Les liens se sont aussi renforcés avec le centre hospitalier de La Châtre. Les EHPAD du territoire ont en effet été durement touchés et une collaboration ville-hôpital

a été nécessaire notamment pour renforcer les équipes médicales de ces structures. Des protocoles, en particulier sur la gestion du matériel, ont ainsi pu être mis en place. Pour renforcer la communication sur le territoire, plusieurs outils ont été utilisés : le logiciel Globule, outil simple et efficace notamment pour suivre les patients Covid+, et l'application Padlet, alimentée régulièrement avec différentes informations mono et pluriprofessionnelles (documents officiels, tutoriels, bibliographie, matériel disponible, liens de commandes...).

Une réunion de retour d'expérience est prévue prochainement pour faire le bilan des actions menées et en tirer les leçons pour le projet de santé, en construction, de la CPTS. Des projets de télé-médecine, peu ou pas abordés auparavant, sont en train de se dessiner et une véritable cohésion interprofessionnelle, bénéfique pour la CPTS, est née.



La CPTS du territoire d'Issoudun - 36

CONTACT : quentin.heuline@urpsml-centre.org

Une coordination qui va perdurer

Le projet de CPTS sur le territoire d'Issoudun était à peine engagé lorsque la crise a surgi. Rapidement, face à la demande des professionnels de santé, des temps de réunion réguliers ont été organisés afin de partager l'information et de monter des actions spécifiques.

De nombreux professionnels ont alors intégré le projet CPTS, notamment en participant aux réunions hebdomadaires point Covid. Le centre hospitalier d'Issoudun a très régulièrement pris part à ces moments, ce qui a permis d'avoir un point de situation sur l'unité Covid et les EHPAD. Ensuite, un point ambulatoire (médecins, infirmiers, pharmaciens, biologistes) a systématiquement été effectué, ainsi qu'un point de situation sur le matériel et le lieu de collecte.

Les professionnels ont dû s'adapter très rapidement, notamment en adoptant des outils numériques (en

particulier le logiciel de téléconsultation) qu'ils n'utilisaient pas nécessairement auparavant. Des « webinaires » ont pu être rapidement mis en place grâce à la chargée d'accompagnement du GiP e-Santé pour l'Indre.

La CPTS naissante a également été représentée à chaque comité d'action local organisé par la municipalité d'Issoudun pour informer les différents partenaires locaux de la situation sanitaire en ambulatoire sur le secteur.

Enfin, les professionnels du secteur ont pu être intégrés d'emblée à l'interCPTS 36, que ce soit dans les réunions de coordination départementale ou dans les réunions laboratoires/IDEL. Ce lien a été essentiel pour faire avancer la réflexion sur l'importance d'une CPTS pour le territoire. Nombre de professionnels ont salué la coordination mise en place et souhaité qu'elle perdure.

La CPTS du Val de Creuse - 36

CONTACT : ludivine.bregeon@urpsml-centre.org

Le rôle essentiel de la MSP d'Argenton

La CPTS du Val de Creuse réfléchissait à son projet de santé au moment où la crise est arrivée. Cela a stoppé la réflexion, mais permis de véritablement mettre en lumière le rôle essentiel de la MSP d'Argenton-sur-Creuse comme structure fédératrice de la future CPTS.

La MSP a en effet très rapidement su organiser une unité Covid, avec un accueil avancé assuré par une infirmière Asalée et différents circuits pour les patients suspects ou non. Les infirmiers libéraux ont également participé au tri pour l'accueil avancé et un suivi des patients Covid a été réalisé avec une fiche type.

Il a été proposé aux médecins du secteur de la CPTS de profiter de ce dispositif, qui a ensuite été adapté pour faciliter la collaboration infirmiers - laboratoires lors du déconfinement et la mise en place des tests PCR. Les infirmiers libéraux ont pu, grâce à l'accompagnement des laboratoires, se former spécifiquement à la réalisation des prélèvements sur l'unité Covid aménagée.

À cette occasion s'est fait ressentir le besoin d'un outil de communication commun sur les cas et d'agenda partagé. Globule est devenu l'outil de communication privilégié entre professionnels. Tous les professionnels impliqués se sont réunis chaque mardi afin de faire le point. La mairie d'Argenton, qui assistait à ces réunions, leur a apporté



L'unité Covid de la MSP d'Argenton

un grand soutien logistique.

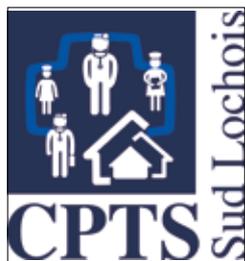
La MSP a également été le point central de réception et de répartition des dons d'équipements pour le secteur de la CPTS, en particulier pour Argenton-sur-Creuse. Les professionnels qui avaient laissé leur adresse mail ont pu bénéficier également en temps réel d'une diffusion des informations spécifiques sur la crise et sur son impact pour les professions libérales.

Même si aucune association n'est encore constituée, la CPTS en réflexion a eu la possibilité d'intégrer, avec la présence d'un professionnel de santé, le collectif InterCPTS 36.

La CPTS Sud Lochois - 37

CONTACT : coordination@cpts-sudlochois.fr

Cinq centres ou espaces Covid au plus près de la population



Dès le début de la crise sanitaire, la CPTS a cherché pour les soignants du matériel de protection, qui était indisponible chez la plupart des grossistes et revendeurs. Elle a régulièrement interrogé les professionnels de santé du territoire pour

connaître leurs besoins en équipements de protection et les approvisionner. Elle a été soutenue par la Communauté de communes Loches Sud Touraine, le centre hospitalier de Loches, les associations humanitaires, les auto-entrepreneurs, les particuliers, la Fédération des URPS, la PTA et l'ARS. Cinq centres Covid CPTS ont été ouverts dans le Sud Lochois : un centre créé au sein de la Maison des associations de Loches et quatre espaces Covid installés dans des MSP. Ces MSP du territoire ont organisé leurs locaux (secrétariat, salle d'attente et cabinet de consultation) de façon à flécher un parcours pour les patients suspects Covid, isolé des autres espaces.

Les CPTS du 37, les 4 espaces Covid créés au sein des 4 MSP du territoire et le centre Covid de Loches ont fait un point de suivi hebdomadaire.



Un médecin et un interne à l'accueil du centre Covid de Loches

Secrétaires des cabinets médicaux, médecins en activité ou à la retraite, étudiants en médecine, IDE, coordinatrice CPTS, professionnels de santé volontaires : toutes ces personnes se sont mobilisées et organisées pour travailler de façon collective afin d'affronter cette crise sanitaire, en utilisant les outils de messagerie sécurisée et d'agenda partagé qui ont prouvé toute leur importance et toute leur utilité notamment pour faire face à des soins non programmés. Enfin, la CPTS a communiqué régulièrement dans la presse locale et via les réseaux sociaux.

La CPTS de la Rabelaisie - 37

CONTACT : cpts.rabelaisie@gmail.com

Anticiper pour protéger les professionnels et la population



Dès avant la première réunion organisée le 3 mars au CHU de Tours pour échanger avec l'ARS et le CHU sur ce qui n'était alors que l'épidémie de Covid, la CPTS de la Rabelaisie a commencé à anticiper et mobiliser. Le 9 mars une

réunion a réuni 160 professionnels de santé ambulatoires qui ont pu s'informer, échanger avec le Pr Laribi, chef du Service des Urgences du CHU de Tours et du SAMU 37, avec les responsables médicaux du CH du Chinonais.



Soins dentaires pendant la crise de la Covid-19

LES CPTS FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID

En parallèle, la coordinatrice et les membres du Bureau de la CPTS ont recherché du matériel de protection et des bénévoles. Et ils ont défini les protocoles de prise en charge des patients suspects Covid.

Les liens avec l'hôpital, déjà bien établis, ont été et sont toujours réévalués en temps réel. Des groupes de travail WhatsApp ont été créés pour chaque profession, ce qui a permis d'échanger quotidiennement sur le nombre de patients suspects, les symptômes, les écueils et les conduites à tenir.

Toutes ces informations ont été remontées et échangées durant de nombreuses heures de visio-conférences départementales ou régionales. Les informations provenant des URPS ou du CHRU ont été diffusées en temps réel.

Très rapidement, le groupe de travail de la CPTS s'est aperçu que, si la vague du Tsunami avait été stoppée par le confinement, il allait falloir affronter une guerre de

tranchées contre cette fameuse Covid. La CPTS a ainsi vu apparaître de nombreux cas suspects chez les soignants et se créer un cluster au sein d'un EHPAD. Face au risque épidémique et en l'absence d'autres réactions, la CPTS a décidé de réunir une cellule de crise pendant le week-end de Pâques, en lien avec le CHC et les élus.

La CPTS de la Rabelaisie peut donc être fière du travail accompli, ayant massivement investi pour fournir non seulement à ses membres, mais aussi à un EHPAD en grande difficulté du matériel de protection et en ayant formé et informé en permanence les professionnels de santé de son territoire. Les membres du Bureau et la coordinatrice de la CPTS ont agi pour anticiper, ne mesurant ni leur temps ni leur énergie, sachant qu'ils ne pouvaient compter que sur eux seuls et sur les relations qu'ils avaient su nouer depuis plus de 2 ans avec le CHC et les élus du territoire.

La CPTS O'Tours - 37

CONTACT : cptsotours@gmail.com

Une gestion pluridisciplinaire de la crise sanitaire



Face à la crise sanitaire, la CPTS O'Tours a décidé de se mobiliser afin d'être stratégique et rapidement opérationnelle pour prendre en

charge dans les meilleures conditions les patients atteints d'infections respiratoires évocatrices de Covid. Plusieurs actions ont été mises en place sur son territoire.

Dans un premier temps, l'ouverture de 7 centres Covid ambulatoires avec pour objectif le désengorgement des services d'urgences et des cabinets médicaux de ville, pour permettre ainsi de protéger les patients les plus fragiles. En un mois d'ouverture, près de 350 patients suspects Covid-19 avaient été vus en consultation dans ces centres. Pour les patients porteurs d'une maladie chronique, la CPTS a réalisé une affiche afin de les sensibiliser à l'importance du suivi avec leur médecin traitant.

En parallèle, une plateforme d'entraide entre professionnels de santé, tous bénévoles, a permis de rechercher des dons de matériel et de distribuer des kits de protection pour les soignants (700 au total). Grâce à l'ingéniosité de « startups », des visières de protection ont également été confectionnées et distribuées gratuitement à tous les professionnels de santé de la CPTS via des points relais



Des professionnels de santé de la CPTS'O Tours recevant des dons d'équipements et de « douceurs »

dans certaines pharmacies.

Pour continuer à aider les soignants dans leur activité, la CPTS a mis en place une Google Map référençant les pharmacies et fournisseurs pour trouver du matériel de protection. Dans cette même optique, des procédures de prise en charge des patients à domicile et en cabinet ont été élaborées et diffusées.

LES CPTS FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID

Au-delà de cette belle solidarité, cette crise a permis de créer une réelle synergie entre tous les professionnels de santé, hospitaliers et libéraux. Une collaboration sans précédent s'est instaurée, qui s'est notamment traduite

par une formation ville/hôpital en visioconférence, et par des échanges et un soutien entre professionnels de santé de la CPTS via une plateforme collaborative.

La CPTS Nord Touraine - 37

CONTACT : pspnordtouraine@gmail.com

Confinés et toujours soignés, soignants et toujours présents



La CPTS de la Communauté de Communes Gâtine Choisilles et Pays de Racan et alentours étant un territoire essentiellement

rural sans hôpital de proximité, les professionnels de santé libéraux du Nord Touraine ont dû adapter leurs pratiques en conséquence, mettre en place les règles d'hygiène selon les recommandations et s'organiser face à cette crise sanitaire exceptionnelle.

Au quotidien, l'adaptation des pratiques a pu changer certaines habitudes, ainsi :

- Les flux patients ont été adaptés pour que les patients puissent consulter ou aller à la pharmacie sans prendre le risque d'y être contaminé ;
- Les permanences d'infirmières ont été elles aussi adaptées, voire supprimées, au profit de passages à domicile ;
- Les possibilités de téléconsultation avec médecin, sage-femme, orthophoniste se sont multipliées via les infirmières, les pharmacies ou même à domicile ;
- Les masseurs-kinésithérapeutes se sont organisés pour assurer les soins essentiels à domicile.

Néanmoins, tout a été construit pour que le flux de soins soit le plus fluide et le plus lisible possible. Vous toussiez, vous avez de la température ? Prenez rendez-vous chez votre médecin habituel. Il sera à même de faire réaliser le diagnostic, le cas échéant, de faire le test en lien avec un laboratoire local ou de vous faire prendre en charge au CHU, si votre état de santé le nécessite. Vous avez été hospitalisé ? Le retour à domicile est assuré par votre infirmière, votre médecin et votre pharmacien habituels. Au-delà de ces changements perceptibles, la CPTS Nord Touraine s'est également organisée de façon moins visible afin d'accélérer les échanges d'informations entre profes-



Intervention à domicile d'une infirmière libérale de la CPTS

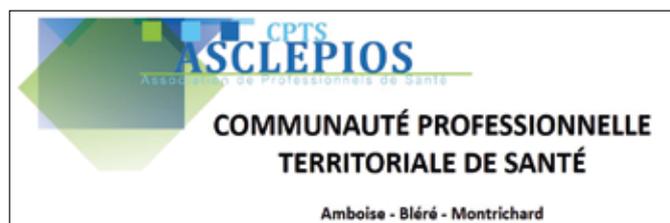
sionnels de santé et de fluidifier les approvisionnements en matériel essentiel pour l'activité des professionnels de santé. Cette cellule logistique a été la pierre angulaire de cette organisation et a ainsi permis de définir les besoins, de trouver les sources d'approvisionnement et de répartir les équipements entre tous les professionnels de santé libéraux. Une disposition nécessaire au manque de moyens disponibles par les circuits usuels. L'intégralité des frais exceptionnels ont été avancés par l'association pour optimiser l'approvisionnement fournisseur.

En conclusion, l'investissement de chacun des membres de la CPTS a conforté tout l'intérêt de cette association au service de la population grâce aux échanges interprofessionnels et lui a donné un sens accru de la solidarité.

La CPTS Asclepios - 37

CONTACT : asclepios.cpts@free.fr

Elle nous ressemble et nous rassemble...



Dès le début de l'épidémie, les professionnels de santé libéraux ont modifié leur organisation et pris des précautions pour se protéger eux et leurs patients. La persistance du virus sur les surfaces inertes a vite inquiété. La CPTS a donc décidé de monter rapidement un centre Covid. Les équipes pluriprofessionnelles ont été organisées et les process écrits pour une sécurisation maximale. Le centre a bénéficié d'une participation forte des professionnels du territoire : 70 professionnels se sont relayés pour le faire fonctionner. Le centre a reçu 160 patients du 30 mars au 7 mai.

Ce centre a été parfaitement intégré à l'offre de soins du territoire. Les patients y étaient adressés par un médecin généraliste, les urgences ou le 15. Un transport pouvait être sollicité si le patient n'était pas mobile. Après la consultation, le lien était fait avec le laboratoire ABO+ pour le prélèvement, avec la pharmacie habituelle du patient pour sécuriser la délivrance de traitement, avec le médecin traitant via un courriel sécurisé ou par un appel au Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) pour un cas complexe. Quand la situation l'exigeait, une hospitalisation était organisée avec le 15. La CPTS a organisé un suivi en téléconsultation pour les patients sans médecin traitant.

La CPTS a reçu un soutien financier, logistique et technique de nombreux partenaires (ARS, CPAM, CHI Amboise/Château-Renault, CHU, Club de handball de Bléré, Conseil départemental du 37, Gendarmerie d'Amboise, des municipalités et les trois communautés de communes). Elle a aussi bénéficié des dons de particuliers et d'entreprises, qui lui ont permis de répondre aux besoins en matériel de protection du centre Covid, mais également des



L'équipe du centre Covid de la CPTS Asclepios

professionnels de santé, des établissements sanitaires et médicosociaux (SSR, EHPAD, services aide à domicile, ITEP) en fonction des besoins du professionnel ou de l'institution. Un don de masques a été fait à chaque pharmacie pour permettre à la population d'avoir un masque sur ordonnance.

La CPTS a également mené d'autres actions vers les professionnels de santé libéraux et médico-sociaux, vers la population et au niveau départemental avec la participation aux actions de coordination départementale du Collectif des CPTS d'Indre-et-Loire.

La CPTS a joué pleinement son rôle pour la santé de la population sur son territoire : accès aux soins, organisation de parcours, prévention, qualité des soins et attractivité du territoire. Tout cela a été facilité du fait que la CPTS était déjà bien implantée, opérationnelle, avec un réseau interne et externe puissant. La CPTS est réactive, inventive et organisée. Elle a montré la pertinence de sa réponse aux besoins grâce à un réel développement social local. Les CPTS devront donc désormais être prises en compte comme acteurs incontournables du système de santé.

La CPTS Castel Réseau Santé - 37

CONTACT : boucher.angelique@berry-touraine.msa.fr

En devenir, mais déjà très active

Cette jeune CPTS, dont le contrat de santé est en attente de signature, est dotée d'équipes dynamiques et volontaires qui ne demandent qu'à s'organiser. Le territoire compte entre autres 6 cabinets médicaux dont 2 en MSP multisite, soit 16 praticiens en médecine générale. Habituellement, chacun gère ses urgences avec des plages dédiées.

Au début de la crise, chaque cabinet médical s'est organisé de son côté. L'objectif commun était de proposer des créneaux d'urgence dédiés et d'éviter le partage de salle d'attente. L'ajustement a été très fréquent, jusqu'à deux fois par semaine, pour réorganiser le parcours du patient, adapter les mesures barrières et les horaires, etc.

Les autres professions de santé se sont, elles aussi, adaptées : les pharmacies ont demandé que les ordonnances soient envoyées par la messagerie sécurisée MSSanté afin de limiter le contact papier, les IDEL ont centré leur activité sur le maintien à domicile et la poursuite des prises de sang (le laboratoire du territoire ayant fermé), et les autres professions paramédicales, contraintes de suspendre leur activité, ont apporté une aide logistique et parfois technique à leurs collègues.

La CPTS a par ailleurs reçu de nombreux dons de matériel de protection qui ont permis aux soignants d'assurer les soins sereinement, en attendant que l'État parvienne à les approvisionner correctement. La communauté de communes a, quant à elle, apporté un support technique de ménage une fois par jour sur le site de Château-Renault de la MSP du territoire.



Le "Covid drive" de Château-Renault

La crise sanitaire a été pour le territoire de Château-Renault une opportunité pour communiquer, mettre en commun du travail et des protocoles, centraliser et distribuer des dons de matériel. Elle a également permis de redynamiser des démarches de création de la CPTS, d'officialiser tout le travail entrepris et de poursuivre les missions de communication (en aval et en amont), d'organisation et de représentativité de la CPTS. Le premier grand projet de la nouvelle CPTS aura été de monter un centre Covid Drive (au volant) tenu par les IDEL, sans lequel les tests Covid n'auraient pas pu être proposés sur le territoire.

La CPTS La Salamandre - 41

CONTACT : cptslasalamandre@gmail.com

Un rôle clé dans la lutte contre la Covid-19



Grâce aux appels aux dons, la CPTS La Salamandre a pu récupérer environ 4 000 masques (chirurgicaux, FFP2) et 300 visières pour les infirmiers du département. Près

de 50 litres de SHA en flacons ont aussi été offerts à la CPTS pour qu'elle répartisse le produit entre les professionnels de santé libéraux du département.

Parallèlement il a été décidé d'ouvrir un centre de réorientation Covid dans les locaux de l'IFSI, généreusement prêtés par son directeur, avec l'accord du directeur de l'hôpital de Blois, à proximité des urgences

LES CPTS FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID



Des repas offerts au centre Covid par les chefs cuisiniers étoilés du Loir-et-Cher

du centre hospitalier. Pour assurer le bon fonctionnement de ce centre et permettre l'équipement des professionnels de santé du département, la CPTS a acheté 3 oxymètres de pouls et 3 thermomètres sans contact, 18 sur-lunettes de protection, 3 000 casques, 2 200 gants, 2 900 sur-chaussures, 7 500 charlottes et 250 mètres de voile d'hivernage pour la confection de surblouses

Le centre Covid a ouvert ses portes le 30 mars et été mis en veille le 30 avril. Soixante professionnels de santé libéraux (27 médecins, 14 infirmiers, 15 kinésithérapeutes, 2 pharmaciens, 1 orthophoniste et 1 podologue) s'y sont relayés par demi-journées pour accueillir les patients suspects Covid. Initialement ouvert de 8 h 30

à 18 h 30, le centre a vu ses horaires évoluer, de 9 h 30 à 19 h 30, pour s'adapter aux horaires d'affluence des urgences du CH de Blois.

Les professionnels ont donc répondu présents sur plus de 45 créneaux horaires (9 h 30-14 h 30 et 14 h 30-19 h 30). Deux personnes référentes Covid (1 kinésithérapeute et 1 orthophoniste) se sont également relayées pour être présentes tous les jours, afin d'informer, accompagner, expliquer le fonctionnement du centre, mais aussi gérer les demandes de matériel, les repas et aider à la logistique.

Sur place, les personnes présentes ont également participé à la création de kits de protection des soignants, que les professionnels de santé libéraux pouvaient venir chercher, selon leurs besoins, ainsi qu'à de nombreuses réflexions et groupes de travail autour des sorties d'hospitalisation, de la gestion du matériel, du post-confinement, de la coordination avec diverses structures et organisations.

Au regard de cette organisation, la CPTS tient à souligner l'investissement sans faille et le professionnalisme de sa coordinatrice de CPTS, Marie Millet, très investie dans ce surcroît de travail et de présence au quotidien. Elle souligne également l'extrême générosité des trois chefs cuisiniers étoilés, Christophe Hay, Nicolas Aubry et Eric Reithler, qui ont livré gracieusement chaque midi aux professionnels du centre Covid des repas exquis, confectionnés grâce aux dons des producteurs locaux. Enfin, l'implication des membres du conseil d'administration de la CPTS a joué un rôle clé dans la mise en place de ce centre, par leur présence au sein des diverses réunions, principalement en visioconférence (ARS, CPAM, Fédération des URPS), leur réactivité, leur disponibilité, leur temps, favorisant ainsi des prises de décision rapides.

La CPTS Sud 41

CONTACT : quentin.heuline@urpsml-centre.org

La crise a renforcé les liens

La future CPTS du Sud 41 a su, bien qu'elle n'ait pas encore d'existence juridique, répondre concrètement aux défis posés par la crise du coronavirus sur son territoire. Si, au départ, l'essentiel des travaux s'est porté sur la diffusion des recommandations sanitaires

émanant des différents organismes (URPS, HAS, ordres), la CPTS en devenir s'est très rapidement chargée de la gestion du matériel de protection, les professionnels de santé ayant rencontré des difficultés à s'équiper. Il faut d'ailleurs adresser de vifs remerciements à la

LES CPTS FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID

société civile (entreprises, particuliers...) qui s'est très largement et rapidement mobilisée : ce sont des milliers de masques qui ont ainsi pu être récupérés. Ce mouvement de solidarité a été essentiel.

La crise a par ailleurs permis de renforcer les liens entre professionnels du territoire. Dans le cadre de la coordination promue par la CPTS, de nombreuses réunions ont été organisées entre les professionnels pour partager des expériences et des retours du terrain,

mais également avec les hôpitaux du secteur. Dans le cadre de la stratégie de déconfinement et de dépistage, la CPTS a aussi permis de faire le lien entre les différents laboratoires du territoire et les infirmiers pour organiser les pôles de dépistage.

Il faut donc saluer l'engagement et le professionnalisme des acteurs de la santé du Sud Loir-et-Cher qui ont permis, tout au long de cette crise, de répondre efficacement à un enjeu majeur de santé publique.

La CPTS Beauce-Gâtinais - 45

CONTACT : cptsbeaucegatinais@gmail.com

Faculté d'adaptation et renforcement de la solidarité entre soignants



Dès le début de la crise sanitaire, les professionnels de santé libéraux du territoire de la CPTS Beauce-Gâtinais se sont organisés pour garantir leur propre sécurité et

celle de leurs patients.

Les médecins généralistes et spécialistes ont donc adapté leurs cabinets afin de mettre en place des créneaux spécifiques et des filières dédiées pour les patients suspects comme des salles d'attente distinctes ou l'attente sur le parking. De nombreux médecins ont également développé la téléconsultation. Les IDEL ont aussi réorganisé leur activité : les permanences ont été supprimées au profit des visites à domicile et les tournées adaptées aux prises en charge des patients touchés par la Covid ou suspectés de l'être. Les pharmaciens et les laboratoires d'analyses ont maintenu leur service à la population. Les pédicures-podologues, bien que leur ordre leur ait demandé dans un premier temps de fermer leur cabinet, ont finalement mis en place, pour les volontaires, deux Services d'Urgences Podologiques (SUP), à Chilleurs-aux-Bois et à Bazoches-les-Gallerandes. Plusieurs professions se sont également organisées pour maintenir des soins indispensables. Ce fut notamment le cas pour certains dentistes, masseurs-kinésithérapeutes et sages-femmes. D'autres professions ont dû fermer leurs cabinets, à l'instar des orthophonistes, des orthoptistes et des diététiciennes.



Frédéric Tardy, directeur de l'entreprise PROVA, qui a fourni des centaines de litres de SHA et du matériel de protection à la CPTS

La CPTS s'est par ailleurs lancée dans une recherche active de matériel de protection, indisponible chez la plupart des fournisseurs au début de l'épidémie. Grâce à des appels aux dons dans les médias locaux, au démarchage d'entreprises et aux dons spontanés de professionnels qui devaient cesser leur activité, de particuliers et de patients, des centaines de masques, de flacons de

LES CPTS FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID

solution hydroalcoolique et d'équipements de protection ont pu être distribués gratuitement aux professionnels de santé du territoire, ainsi qu'à certains services de l'hôpital d'Étampes, à des SSIAD et services d'aide à domicile, à des sociétés d'ambulances et à d'autres CPTS de la région. La CPTS a participé aux échanges départementaux avec le CHRO pour discuter de l'organisation des sorties d'hospitalisation, en particulier pour les patients sans médecin traitant, et avec l'ASSAD-HAD pour les prises en charge à domicile.

En raison de la crise sanitaire et de la désertification des

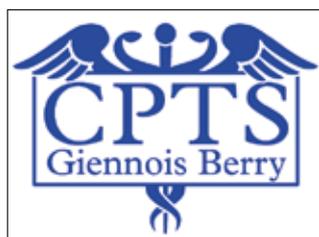
cabinets médicaux, l'organisation collective de la réponse aux demandes de soins non programmés a été suspendue. Un message indiquait aux patients de contacter leur médecin traitant ou le cabinet médical le plus proche en cas de symptômes. La CPTS a également communiqué grâce à la presse locale.

La crise sanitaire a donc permis de renforcer la solidarité entre soignants et de démontrer tout l'intérêt d'avoir une CPTS sur le territoire. Près de la moitié des professionnels de santé libéraux du territoire sont désormais adhérents à la CPTS Beauce-Gâtinais.

La CPTS Giennois-Berry - 45

CONTACT : cptsgiennoisberry@gmail.com

Deux centres et un circuit dédiés contre la Covid-19



La prise en charge des patients Covid ou suspects Covid a été réalisée tout au long de la crise sanitaire grâce à la mise en place de deux centres et d'un circuit

dédiés en divers points du territoire couvert par la CPTS. Le centre Covid de Gien a ainsi effectué plus de 300 téléconsultations et consultations, grâce à la mobilisation d'une équipe de 10 médecins généralistes et 12 infirmières. Une salle de consultation a été mise à disposition par la mairie de Gien, dont le ménage a été assuré par le personnel de la ville, formé par l'hôpital de Gien aux recommandations sur la désinfection de locaux sanitaires. Une ligne téléphonique dédiée, avec réponse téléphonique assurée en semaine par un médecin généraliste ou une infirmière, a par ailleurs été mise en place, avec deux astreintes : une pour la téléconsultation, l'autre pour la consultation présente, sur rendez-vous uniquement.

Enfin, un dossier Globule (outil de coordination centré patient) a été ouvert pour toute prise en charge.

Le centre Covid d'Aubigny-sur-Nère a quant à lui réalisé plus de 100 consultations et téléconsultations dans la salle du CRJS mise à disposition par la mairie d'Aubigny. Une équipe composée de 6 médecins retraités, 1 pédicure-podologue et 5 kinésithérapeutes s'est chargée de la télé-régulation. Pour les consultations et télé-



Le Dr Philibert de Rovira, généraliste d'astreinte – CPTS Giennois-Berry

consultations, 5 médecins généralistes et 8 infirmières libérales ont assuré les astreintes. Enfin, une ligne téléphonique mise à disposition par la ville a été dédiée à la prise en charge et un dossier Globule a été ouvert lors de toute prise en charge.

Le circuit Covid dédié de Bonny-sur-Loire a mobilisé, selon un planning d'astreinte, des médecins généralistes et des infirmiers de l'équipe de la maison de santé de Bonny. Et là encore, un dossier Globule a été généré lors de toute prise en charge.

LES CPTS FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID

L'utilisation de Globule a fortement augmenté pendant la crise : plus de 30 comptes utilisateurs supplémentaires ont été créés. L'éditeur de cet outil a également permis à la CPTS de créer des structures Covid auxquelles étaient rattachés tous les patients Covid pris en charge par une des organisations identifiées par la CPTS. Et dans un second temps, l'intégration du formulaire de consultation a simplifié le partage d'informations.

Sur le plan de la communication, la CPTS a régulièrement diffusé les recommandations de la HAS, celles des organisations professionnelles départementales, ainsi que les directives ministérielles. La CPTS a également multiplié les réunions avec l'ARS, la CPAM, les hôpitaux et cliniques, le Groupement hospitalier territorial du Loiret, ainsi qu'avec les autres CPTS du Cher et du Loiret.

La CPTS a beaucoup œuvré, également, pour approvisionner les professionnels de santé en équipements de protection individuel (EPI). Elle a constitué un groupe de bénévoles pour la confection de surblouses (plus de

200 distribuées) et son appel aux dons s'est soldé par la récupération de plus de 500 masques, 500 paires de gants, 100 visières, des charlottes, des surchausses, etc. Au total, plus de 1 000 masques chirurgicaux, 500 masques FFP2 et 100 litres de SHA ont pu être distribués. À l'heure du déconfinement, les professionnels de la CPTS ont tenu des réunions avec les laboratoires pour organiser les dépistages et pour faciliter l'ouverture d'un centre de dépistage à Aubigny-sur-Nère et la formation des infirmiers-ères assurée par les laboratoires (15 IDE déjà formées début juin). Enfin, la CPTS a poursuivi la distribution d'EPI pour aider à la réouverture de cabinets et élaboré des fiches pratiques destinées à l'affichage dans ces mêmes cabinets.

La CPTS a donc montré tout l'intérêt de son existence pendant cette crise sanitaire. Elle a permis de constater l'importance du réseau qui s'est constitué sur le territoire, même s'il reste encore beaucoup à faire pour renforcer la communication entre la ville et l'hôpital.

La CPTS'O - 45

CONTACT : cpts.orleanaise@gmail.com

Protéger 500 professionnels de santé et leurs patients



La CPTS de la métropole orléanaise a mené des actions qui se déclinent en 3 grandes missions : informer, s'organiser et protéger.

Informer. Aux professionnels de santé, la CPTS'O a régulièrement envoyé des bulletins d'information compilant les dernières actualités réglementaires et les modalités d'organisation des établissements de santé et des professionnels de ville. La CPTS'O a également relayé toutes les informations émanant de ses partenaires (URPS-ML, CDOM 45, CHRO, ARS, etc.). Elle a par ailleurs informé la population par le biais de communiqués de presse, flyers, articles et interviews diffusés dans les médias locaux (La République du Centre, France Bleu, RCF 45, Vibration...).

S'organiser. La CPTS'O s'est engagée dans la promotion de la téléconsultation et a organisé une formation à la télé-médecine en contexte de Covid-19. Elle s'est par ailleurs investie pour que la population puisse avoir accès

à l'ensemble des soins nécessaires pendant le confinement : prise en charge des pathologies aiguës Covid ou non et continuité des soins ne pouvant être reportés. Un protocole ville-hôpital en gynécologie a été établi avec le CHRO pour les suivis de grossesse et les sorties de maternité. Dans ce même esprit, des référents par spécialité, pouvant être joints directement si la situation le nécessitait, ont été désignés par la CPTS'O.

En lien avec l'URPS-ML, Appui Santé Loiret, les MAIA et les autres CPTS du Loiret, la CPTS'O a participé à la réflexion sur l'organisation des sorties d'hospitalisation des patients Covid+. Près de 90 paramédicaux volontaires ont apporté leur aide dans la gestion de la crise et un pool d'une quinzaine de médecins (remplaçants, retraités) a été mis en place pour venir en renfort médical si la situation venait à se dégrader. Des médecins ont ainsi été mis en lien avec des EHPAD en difficulté de l'agglomération.

Protéger. Plusieurs appels aux dons de matériel de protection ont été lancés dans la presse et sur les réseaux

LES CPTS FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID



Remise de SHA offerte par LVMH à la CPTS'O

sociaux. Un groupe de paramédicaux bénévoles de la CPTS'O a prospecté auprès d'entreprises du Loiret de différents secteurs : pharmacie, agroalimentaire, automobile, restauration... De nombreux particuliers, entreprises (BNP Paribas, LVMH, Shiseido, Keolis...) et collectivités (mairies de St Jean de Braye et Olivet, Orléans Métropole) ont fait des dons à la CPTS'O.

Cette mobilisation a permis de récupérer rapidement plus de 30 000 masques, 12 000 gants, 370 blouses, 620

litres de solution hydroalcoolique, 120 lunettes/visières, 2 960 charlottes, 1 600 sur-chaussures, 1 000 protections pour voiture ! Pour redistribuer ces dons, 30 paramédicaux se sont portés volontaires pour effectuer près de 100 tournées sur la métropole : 42 pharmacies ont ainsi pu être réapprovisionnées, ce qui a permis aux professionnels d'aller chercher des dons à proximité de leur lieu d'exercice. La CPTS'O s'est organisée pour équiper les professionnels ayant maintenu leur activité à domicile (80 infirmières, 15 sages-femmes).

Enfin, 36 couturières bénévoles ont confectionné près de 600 surblouses. Grâce à cette mobilisation et à la logistique mises en œuvre rapidement, plus de 500 professionnels de santé de l'agglomération ont pu bénéficier des dons faits à la CPTS'O et ainsi améliorer leur protection.

Afin de garder du lien pendant le confinement, la CPTS'O a par ailleurs organisé trois formations pluriprofessionnelles en visioconférence sur la Covid-19, qui ont chacune réuni 15 à 20 participants.

La crise sanitaire a mis en lumière la nécessité de mettre en place des organisations efficaces aptes à répondre rapidement aux enjeux sanitaires. Paradoxalement, cette période a généré des rapprochements sur le territoire entre les professionnels de santé, que ce soit au travers des groupes de bénévoles paramédicaux qui ont œuvré à la redistribution des dons ou par le biais des formations pluriprofessionnelles virtuelles. La dynamique mise en place pendant l'épidémie ouvre de belles perspectives futures pour la CPTS'O !

la CPTS Est Orléanais - 45

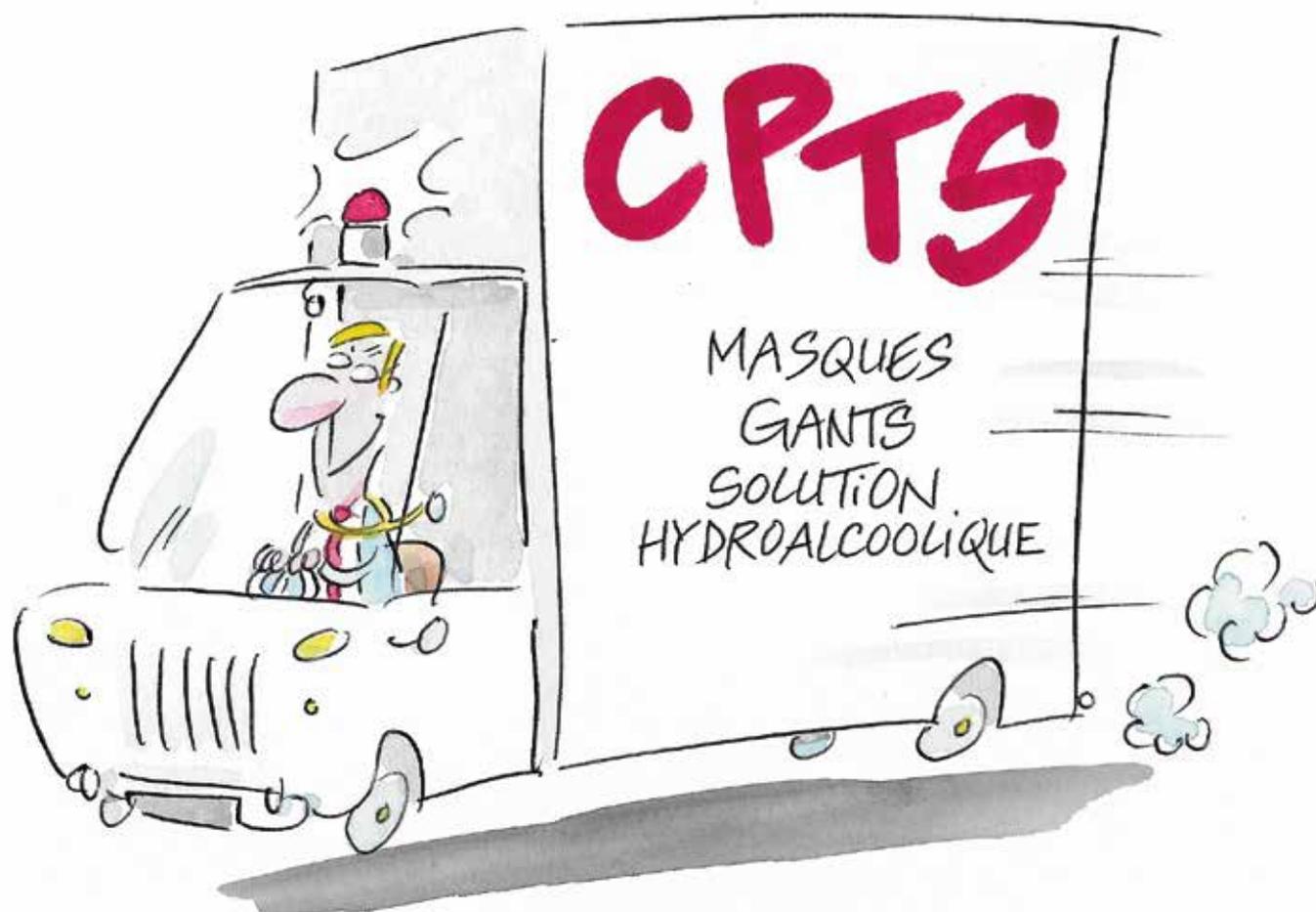
CONTACT : cpts.estorleanais@gmail.com

Une dynamique confortée pour une naissance à venir



La CPTS Est Orléanais a malheureusement vu son officialisation retardée par la crise sanitaire. Néanmoins, la constitution, en amont, d'un conseil d'administration et les liens déjà établis avec les professionnels du territoire ont permis une réelle coopération pour répondre rapidement aux enjeux qui se posaient en termes de gestion de crise.

La première des priorités pour la CPTS Est Orléanais a été de protéger les professionnels de santé ayant poursuivi leur activité, notamment ceux engagés dans le suivi des patients atteints de la Covid. Pour ce faire, la CPTS et les professionnels de santé qui la composent ont fait un important travail de recherche de dons en équipements de protection et de confection de blouses. Au total, 5 300 masques (dont 3 400 FFP2 ou FFP3), 550 blouses et bien d'autres équipements (charlottes, surchaussures,



gants, solution hydroalcoolique] ont été redistribués sur le territoire. Que tous les généreux donateurs du territoire en soient remerciés.

La CPTS Est Orléanais a par ailleurs délivré régulièrement toutes les recommandations et informations nécessaires par mails et par newsletter, sur les prises en charge Covid ou les reprises d'activité, à toutes les professions représentées au sein de la CPTS. Plusieurs temps de dialogue mono-professionnels ou pluriprofessionnels ont également été organisés tout au long de la crise pour permettre aux professionnels d'échanger sur leurs pratiques, les recommandations et leurs besoins. A la suite du déconfinement, une formation pluriprofessionnelle sur les conduites à tenir en termes d'hygiène a été réalisée début mai. Enfin, la CPTS a participé directement à l'organisation de la gestion de crise :

- Par la participation active à toutes les réunions de crise avec l'ARS, la CPAM et les autres CPTS du département, avec plus récemment un investissement sur le suivi médical des personnes ne pouvant s'isoler à domicile et hébergés temporairement à l'hôtel, isolement consécutif aux différents clusters du département ;

- Par l'implication dans l'organisation du parcours des patients suspects Covid, aux côtés des autres CPTS, des structures HAD, des EHPAD du territoire et du CHRO, avec comme grands chantiers la prise en charge en EHPAD et l'organisation de renforts médicaux, la prise en charge palliative en lien avec l'équipe de soins palliatifs du CHRO, les sorties d'hospitalisation et la stratégie de dépistage et de tracing ;

- Enfin, par la création de deux lieux de prélèvement pour le dépistage (à la MSP de Châteauneuf-sur-Loire et à Fay-aux-Loges), en lien étroit avec le laboratoire d'analyses médicales Bioalliance de Châteauneuf.

Cet investissement de la CPTS Est Orléanais aux côtés des professionnels de santé de son territoire a montré toute la pertinence de ce travail coordonné et pluriprofessionnel. Il a conforté la dynamique en cours. S'il va devoir intégrer de nouvelles données, le projet de santé de la CPTS Est Orléanais, en cours de finalisation, reste plus que d'actualité et les actions pré-identifiées (développement des outils numériques, télémedecine, coordination pluriprofessionnelle notamment dans le cadre des soins non-programmés) plus que pertinentes.

La crise sanitaire : un accélérateur de coopération entre CPTS

La crise a favorisé ou renforcé les liens entre les CPTS établies sur un même département. Dans le Cher, l'Indre, l'Indre-et-Loire et le Loiret, des collectifs InterCPTS ont été créés. L'Indre et le Cher font part de leur expérience.

Dans l'Indre (six CPTS en cours de constitution ou constituées), sous l'impulsion des coordinateurs des CPTS, l'idée d'une coordination départementale a germé en février et pris corps dès le 19 mars, lorsque les différents représentants des CPTS formées ou à venir ont pris la décision d'accélérer le processus et de se réunir virtuellement. Ainsi est né le collectif InterCPTS 36. Chaque jeudi, les représentants des CPTS se sont donc réunis pour échanger et coordonner différentes actions. En priorité la



protection des soignants : les moyens octroyés par les filières officielles étant insuffisants, les coordonnateurs ont lancé un appel au don et assuré, avec d'autres acteurs comme les conseils ordinaires, la distribution de matériel de protection pour les professionnels de santé libéraux (masques, surblouses, gel hydroalcoolique...). En parallèle et en complémentarité du réseau officiel, des points de collecte/distribution de matériel ont été organisés en 7 points du département. Le collectif a également intégré la cellule de crise montée par le GHT 36 qui s'est élargie au fil des semaines avec des représentants des EHPAD et du médico-social.

Parallèlement, le collectif a participé à la plateforme d'échanges organisée par le Conseil territorial de santé et aux réunions de la Fédération des URPS. Quelques jours avant le déconfinement, il a également pris l'initiative d'une réunion départementale entre les différents représentants des laboratoires du département et les infirmiers libéraux des différents secteurs CPTS, en vue d'organiser et d'ajuster sereinement la stratégie de dépistage par territoire et d'avoir un point de situation sur les cas positifs. Autre action majeure du collectif, face à la situation critique dans certains EHPAD du département, le collectif a offert la moitié des 7 000 masques FFP2 que lui avait fourni

l'ARS aux EHPAD. Par ailleurs, grâce à un travail collaboratif avec l'Equipe d'Appui Départementale de Soins Palliatifs (EADSP) et avec l'aide de plusieurs supports que le collectif a optimisés, un travail d'analyse de situations et de prises de décisions collégiales concernant les directives anticipées de patients a été mis en place au sein des établissements les plus touchés, qui n'avaient pas les moyens humains pour le réaliser.

Grâce à un travail collaboratif avec l'Instance Régionale d'Éducation et de

Promotion Santé (IREPS) 36, le collectif a lancé une communication grand public sur le port du masque, accompagnée d'un communiqué à l'ensemble des partenaires et des réseaux de l'Indre. Des affiches ont été imprimées en masse pour être mises à la disposition des professionnels de santé. Quelle que soit la maturité de leur CPTS, tous les professionnels ou leurs représentants ont pu intégrer l'InterCPTS 36 et partager leur expérience. Nombre d'entre eux ont souhaité que cette coordination perdure. Le collectif InterCPTS 36 a déjà le regard fixé vers l'avenir et souhaite poursuivre ses travaux, tout en laissant une autonomie et un caractère propre à chacune des CPTS qui le constitue.

Dans le Cher toutes les CPTS constituées ou en projet ont, elles aussi, travaillé en cohésion et en coordination. Une réunion a eu lieu toutes les semaines entre toutes les CPTS, qui ont pu participer à la cellule de crise du centre hospitalier de Bourges et de l'ARS tous les 15 jours. À leur demande ont été constitués un répertoire des médecins généralistes et une fiche de liaison ville-hôpital pour les entrées d'hospitalisation, commune à toutes les CPTS du Cher. Ce collectif interCPTS a, d'une manière générale, favorisé la mutualisation de matériel et l'organisation de réunions interCPTS avec les représentants de

LES RELATIONS ENTRE CPTS

tous les professionnels du territoire (Aubigny, Bourges et agglomération, Est du Cher, Sancerre, St Amand, Vierzon-Berry-Sologne), ainsi qu'avec l'ARS, la CPAM 18, les hôpitaux et les conseils de l'Ordre. Enfin, il a mis en

œuvre divers outils de communication communs : outils numériques, affiches de prévention et lettre de liaison avec l'hôpital commune à toutes les CPTS du Cher.

Elaboré avec les recommandations de l'AFNOR

LE MASQUE EN TISSU ... LES BONS GESTES

Mettre son masque

Se laver les mains à l'eau et au savon

Prendre le masque par les élastiques

Passer les élastiques derrière les oreilles

Le masque doit couvrir le nez et le menton

Le masque est bien mis

Ne PAS toucher une fois posé !!!

Porter 4 heures maximum

Enlever son masque

Enlever le masque avec les élastiques par l'arrière

Tenir les élastiques **SANS TOUCHER** le TISSU

Placer le masque dans le lave-linge

OU

En attendant le lavage: dans un sac plastique ou dans une boîte (ensuite nettoyée à la javel)

Se laver les mains à l'eau et au savon

Lavage

Lavables 5 à 20 fois maximum selon le tissu

Laver le masque dans le lave linge avec de la lessive, 30 minutes minimum à une température de 60°C

30 minutes

60°C

Séchage

Les masques doivent être séchés complètement au sèche-linge ou sèche-cheveux

Sécher en 2 heures maximum

En cas de dommages du masque (déchirure, malformation, usure...) IL DOIT ETRE JETE

CONTINUER LES GESTES BARRIERES

Se laver très régulièrement les mains

Tousser, éternuer dans son coude

Utiliser un mouchoir unique et le jeter

Garder une distance d'1 mètre

NE PAS serrer la main, NI se faire la bise

NE PAS FAIRE

Ne Pas toucher ou déplacer le masque sur le front une fois posé

Pas d'alcool, javel au lavage

Pas de congélateur

Pas de micro-onde

Pas de séchage à l'air libre

Logos: ireps, www.codes18.org, FRAPS, www.frapscentre.org, CPTS Ciennois Berry, CPTS PARIS DE BOURGES, CPTS Berry Vierzon Sologne

Une affiche réalisée par les CPTS du Cher en collaboration avec l'IREPS